



Commission  
européenne

[PRINTEMPS 2015 ▶ N° 52]

# panorama

inforegio

## ▶ Soutien à la politique de cohésion

Le groupe de travail fixe les priorités  
d'investissement et de mise en œuvre

- ▶ fi-compass
- ▶ 40<sup>e</sup> anniversaire du FEDER
- ▶ Politique régionale: promouvoir la coopération avec l'Amérique latine

*Politique  
régionale  
et urbaine*

## ▶ ÉDITORIAL ..... 3

Corina Crețu, commissaire européenne en charge de la politique régionale

## DOSSIER

### ▶ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MISE EN ŒUVRE ..... 4-6

### ▶ LA ROUMANIE MET À L'HONNEUR LES PROJETS À SUCCÈS DES FONDS STRUCTURELS ..... 7

### ▶ LE PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'EUROPE ..... 8-11

## INTERVIEWS

### ▶ SLOVÉNIE ..... 12-13

Alenka Smerkolj, ministre en charge du développement, des projets stratégiques et de la cohésion

### ▶ ALLEMAGNE ..... 14-15

Rainer Baake, secrétaire d'État, ministère fédéral des affaires économiques et de l'énergie

### ▶ NORD-PAS DE CALAIS, FRANCE ..... 16-17

Daniel Percheron, président du conseil régional

### ▶ BASSE-SILÉSIE, POLOGNE ..... 18-19

Maréchal Cezary Przybylski

### ▶ LE FEDER FÊTE SES 40 ANS ..... 20-21

### ▶ CORINA CREȚU PART À LA RENCONTRE DE L'EUROPE ..... 22-23

### ▶ CARTES ..... 24-25

Indice Europe 2020, 2012

Évolution de l'indice Europe 2020, 2010-2012

### ▶ SOUTIEN DE L'UE AUX RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES ..... 26-27

### ▶ L'EXPÉRIENCE EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL S'ÉTEND À L'AMÉRIQUE LATINE ..... 28-31

### ▶ PORTE-PAROLE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE ..... 32

### ▶ PLANS D'ÉVALUATION ..... 33

### ▶ EN BREF ..... 34-35

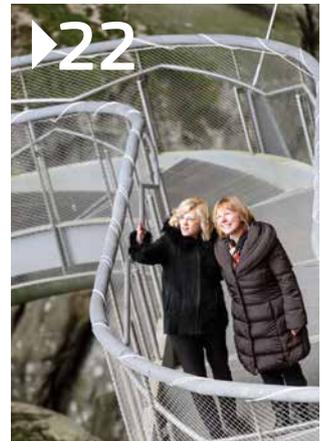
### ▶ PROJETS ..... 36-39

Exemples de projets en Estonie, Hongrie, Slovaquie et Suède

### ▶ AGENDA ..... 40



Couverture: Corina Crețu visite le Mémorial ACTE en Guadeloupe.



Photographies (pages):

Couverture: © Commission européenne

Page 2: Mémorial ACTE © aeroworx

Pages 3, 4-5, 7, 8, 20-21, 22-23, 34-35: © Commission européenne

Pages 10-11: © Banque européenne d'investissement

Page 12: © Janez Kotar

Page 13: © David Lotric

Page 14: © BMWi

Page 15: © Bureau du Parlement européen en Allemagne

Page 16: © D. Bokalo/Conseil régional Nord-Pas de Calais

Page 17: © François Lo Presti/Conseil régional Nord-Pas de Calais

Pages 18-19: © Bureau du Maréchal de la voïvodie de Basse-Silésie

Page 27: gauche: Mémorial ACTE © aeroworx;

droite: © Bruno Michaux-Vignes

Page 29: © David Mangurian

Page 30: Chutes d'Iguazú © AEBR, 2012

Page 31: © AEBR, 2013

Page 32: © Parlement européen/Pietro Naj-Oleari

Pages 36-37: © Enterprise Estonia; carte d'identité de Barack Obama

© Sander Retel

Page 38: © Conseil régional du Comté de Kalmar

Page 39: © Agence pour le développement régional Mura

Ce magazine est imprimé en français, en anglais et en allemand sur papier recyclé.

Il est disponible en ligne dans 22 langues à l'adresse

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/information/publications/panorama-magazine/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/information/publications/panorama-magazine/)

Le contenu de ce numéro a été finalisé en mars 2015.

#### NOTE

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom, ne pourra être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la présente publication, ni des erreurs éventuelles qui, malgré le soin apporté à la préparation et au contrôle de cette publication, pourraient s'y glisser. Cette publication ne reflète pas nécessairement l'avis ou la position de la Commission européenne.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2015

ISSN 1608-3903

© Union européenne, 2015

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source.

L'utilisation et la reproduction de tout matériel émanant d'une tierce partie, protégé par le droit d'auteur et identifié comme tel requièrent la permission du (des) détenteur(s) des droits d'auteur.

Printed in Belgium



# ▶ ÉDITORIAL

**Corina Crețu**  
Commissaire européenne  
en charge de la politique régionale

Ces premiers mois au poste de commissaire en charge de la politique régionale ont été pour moi intenses mais passionnants. L'une de mes priorités était d'aller à la rencontre des parties prenantes et des partenaires aux quatre coins de l'Europe afin de m'assurer que notre politique réformée allait dans le bon sens et que les citoyens en ressentiraient les effets. Mes déplacements m'ont menée dans de nombreuses régions et même jusqu'en Guadeloupe, l'une des régions ultrapériphériques de l'UE, où j'ai pu appréhender la situation et les problèmes au plus près tout en nouant des contacts personnels avec les acteurs clés.

## Amélioration de l'investissement et de la gestion des fonds

Il va de soi qu'en l'absence d'administrations locales et nationales solides, capables d'investir et de gérer efficacement les investissements de l'UE, notre politique de cohésion ne pourra pas livrer son plein potentiel. C'est pourquoi mon équipe et moi-même œuvrons prioritairement dans ce domaine depuis ma prise de fonctions. Nous avons mis sur pied le groupe de travail sur l'amélioration de la mise en œuvre pour aider certains pays à utiliser plus efficacement les financements mis à leur disposition par les Fonds ESI. Des équipes opérationnelles ont été constituées sur mesure afin de veiller à ce que les fonds inutilisés de la période 2007-2013 soient investis et affectés à des programmes et projets appropriés.

Dans certains pays, nous nous sommes aussi attachés à développer les capacités administratives qu'exige la mise en œuvre des programmes de la période 2014-2020. Il s'agit notamment de mettre à profit le budget de 4,8 milliards d'euros pour renforcer les institutions, mutualiser les compétences et offrir une assistance technique. Notre objectif est de promouvoir des modèles de bonnes pratiques et de donner un coup de main là où nous sommes compétents: veiller à ce que les plans convenus se traduisent par des projets concrets sur le terrain grâce à une planification stratégique et à des capacités suffisantes pour gérer les investissements.

## Fonds ESI et *fi-compass*

L'une des premières priorités de la nouvelle Commission Juncker est le plan visant à mobiliser au moins 315 milliards d'euros de fonds d'investissement supplémentaires pour

l'Europe. Cette offensive en faveur de l'investissement via le nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques est le complément idéal de notre politique et des Fonds structurels et d'investissement européens.

Ce plan repose principalement sur une forte intensification du recours aux instruments financiers et, dans la mesure du possible, l'utilisation de prêts plutôt que de subventions. Cette stratégie nous permettra d'améliorer le niveau d'investissement et de stimuler l'économie réelle. Je suis très fière de notre nouveau programme d'assistance (*fi-compass*) lancé en janvier, qui dispensera aux autorités de gestion et aux autres parties prenantes une assistance et des conseils sur l'utilisation des instruments financiers. *fi-compass* a été créé par la Commission, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement, et proposera un savoir-faire pratique et des outils de formation, parmi lesquels des guides pratiques, des fiches de référence, des modules d'apprentissage en ligne, des séminaires de formation en présentiel et des événements en réseau.

## Programmes opérationnels

Le processus d'adoption des programmes opérationnels individuels des États membres a bien avancé. Jusqu'à présent, plus de 260 programmes de la politique de cohésion ont été approuvés pour la période budgétaire 2014-2020, pour une valeur d'environ 256 milliards d'euros. Au terme du processus, près de 390 programmes auront été adoptés pour un budget de plus de 351 milliards d'euros, ce qui confirme que les fonds de la politique de cohésion de l'UE sont bien le principal instrument d'investissement de l'UE.

Ces programmes sont hautement stratégiques et plus que jamais axés sur les résultats. Ils s'attaqueront aux problèmes les plus pressants auxquels sont confrontés l'UE et ses citoyens: la pauvreté et le chômage, la dépendance énergétique et le changement climatique, la nécessité d'innover et d'accroître la compétitivité. Mais surtout, ils auront des retombées positives et concrètes sur la vie quotidienne des citoyens européens.

# ► LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MISE EN ŒUVRE ET DES INITIATIVES VISANT À AMÉLIORER LES INVESTISSEMENTS

En l'absence d'administrations publiques solides et efficaces, le succès des programmes et projets de la politique de cohésion mis en œuvre dans les États membres et les régions ne peut être garanti. C'est pourquoi le renforcement des capacités administratives et l'amélioration des investissements et de la gestion sont d'une importance capitale pour la politique de cohésion de l'UE entre 2014 et 2020. À l'heure du lancement des nouveaux programmes, mais aussi de la clôture des projets et programmes de la période 2007-2013, la Commission européenne a inscrit ce thème parmi ses actions prioritaires. Comme le fait remarquer Corina Crețu dans son éditorial, l'incapacité d'absorber ces investissements, de les orienter et de les gérer de manière appropriée serait, pour les citoyens, une occasion manquée de récolter les fruits de la politique de cohésion de l'UE.

Dès qu'elle a pris ses fonctions en novembre 2014, la **commissaire Crețu** a lancé une initiative pour aider les États membres et les régions à mieux utiliser les investissements de la politique de cohésion. Le groupe de travail sur l'amélioration de la mise en œuvre a été créé afin d'aider les pays ayant cruellement besoin d'investissements à dépenser et utiliser les fonds mis à leur disposition de façon plus efficace. Souvent, cette incapacité est directement liée à un manque de moyens administratifs.

L'initiative visant à améliorer les mécanismes d'investissement et de gestion des fonds de la politique de cohésion est fondée sur une approche à quatre volets:

- Dans un premier temps, par l'intermédiaire d'équipes constituées sur mesure, le groupe de travail se concentrera sur l'**utilisation des investissements restants de la période 2007-2013** et veillera à ce qu'ils soient affectés à des programmes et projets appropriés.
- Une attention particulière sera accordée **au renforcement des capacités pour la mise en œuvre des programmes**



**2014-2020.** Il s'agira à la fois de tirer parti des conclusions du groupe de travail et de prendre différentes mesures portant sur le développement institutionnel, la formation, les échanges d'expériences, les échanges entre pairs et l'assistance technique. Un budget de 4,8 milliards d'euros a été mis à la disposition des États membres pour financer ces mesures pendant cette période de programmation.

- ▶ Par ailleurs, la Commission engagera différentes actions pour déterminer les raisons du retard des **régions à faible croissance** qui, en dépit d'énormes investissements de la politique de cohésion, sont toujours à la traîne.
- ▶ Elle a aussi mis sur pied un groupe d'experts chargé d'évaluer de manière indépendante **les efforts déployés par les États membres pour simplifier l'utilisation des fonds de l'UE**. Des recommandations sur les améliorations possibles suivront.

Le groupe de travail sur l'amélioration de la mise en œuvre a été créé en vue d'aider certains pays préoccupés par leurs capacités de planification et d'investissement. La difficulté consiste notamment à dépenser de façon judicieuse l'argent déjà attribué aux projets durant la période de programmation 2007-2013 et à s'assurer de (ré)affecter les fonds non utilisés à des types de projets appropriés. Mais c'est un enjeu qui concerne aussi les nouveaux programmes de la période 2014-2020.

## Absorption des fonds

Le groupe de travail concentre toute son attention sur un ensemble de pays dont les taux d'absorption, inférieurs à 60 %, sont bien en deçà de la moyenne communautaire,



▶ Corina Crețu présente TAIEX REGIO PEER 2 PEER à Bruxelles, le 24 mars. Cette plateforme permettra aux autorités publiques d'échanger leurs expertises et leurs meilleures pratiques à travers l'Europe et d'améliorer l'utilisation et la gestion des investissements de l'UE.

qui était de 72 % au moment de la création du groupe. Cette situation pourrait en effet entraîner un «dégagement», c'est-à-dire la perte définitive des fonds alloués aux États membres pour la période 2007-2013.

Les huit pays concernés sont la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, l'Italie, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. La première action du groupe de travail a été de dresser un bilan et de procéder à une analyse de la situation pour chaque pays. Pour certains pays, il s'agissait de problèmes et de retards dans la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure, en particulier dans les domaines de l'environnement et du transport. D'autres étaient confrontés à une faiblesse générale de leurs capacités administratives, ainsi qu'à des problèmes de structure et de gouvernance. Toutefois, les mesures prises pour résoudre ces problèmes sont, par nature, axées sur le long terme et ne livreront probablement aucun résultat tangible à court terme.

Le groupe de travail est chargé d'élaborer des plans d'action pour chacun des États membres concernés – ou de revoir les plans existants, le cas échéant. Ce processus permettra des échanges d'expériences et la transmission des bonnes pratiques entre les participants. C'est là un élément fondamental de l'approche de la Commission: ne pas montrer du doigt mais promouvoir des modèles de bonnes pratiques et prêter main-forte. Plusieurs plans d'action ont déjà été finalisés et approuvés par la commissaire, et tous les plans devraient être opérationnels d'ici fin avril 2015.

## Assistance technique

L'action du groupe de travail sera facilitée de différentes manières par le biais de mesures ou d'initiatives étroitement corrélées. L'utilisation accrue des instruments d'ingénierie financière pourrait s'avérer utile pour introduire davantage de flexibilité.

Il est aussi possible d'intensifier le renforcement des capacités administratives, notamment pour améliorer la mise en œuvre des projets au cours de la période 2014-2020. Les États membres sont encouragés à utiliser leur budget d'assistance technique de manière plus efficace et ciblée afin de consolider leurs capacités administratives et d'améliorer leur gestion des programmes et des projets.

En outre, la Commission utilise sa propre assistance technique pour mettre au point des initiatives destinées à aider les États membres à renforcer leurs capacités. Par exemple, le Centre de compétence Renforcement des capacités administratives de la direction générale de la politique régionale et urbaine a organisé, à l'intention des experts des États membres, une série de formations sur les nouvelles prescriptions réglementaires pour 2014-2020 et sur la prévention des fraudes (voir *Panorama n° 51*). Il planche actuellement sur une autre initiative de renforcement des capacités, une sorte de système d'«appariement» baptisé TAIEX-REGIO PEER 2 PEER, qui facilitera les échanges d'expériences entre les fonctionnaires chargés de la gestion

des fonds dans différents États membres. Les «Pactes d'intégrité» sont l'objet d'une autre initiative intéressante, lancée récemment en coopération avec Transparency International. Ils facilitent l'application des bonnes pratiques de gouvernance dans les projets cofinancés par l'UE.

## Des approches personnalisées

Qu'il s'agisse de garantir la transparence dans les pratiques de passation des marchés ou de faciliter les échanges d'experts entre différents États membres, ces objectifs s'inscrivent dans une stratégie d'aide à la fois nécessaire, cohérente et personnalisée de la Commission européenne en faveur d'investissements prospères qui profitent à tous les citoyens.

Dans tous les États membres concernés, d'importants efforts ont déjà été consentis pour résorber les retards et surmonter les obstacles qui entravent l'efficacité des investissements financés par l'UE. Par exemple, des initiatives ont été menées conjointement avec les services de la Commission au travers de plans d'action nationaux et régionaux pour assurer un suivi plus étroit et éviter les retards. En Roumanie et en Italie, des initiatives de grande ampleur ont livré d'excellents résultats. Elles ont notamment permis d'augmenter le taux d'exécution financière et d'accélérer la mise en œuvre physique des projets sur le terrain. Grâce à une reprogrammation judicieuse dans pratiquement tous les États membres concernés, les investissements ont pu être réorientés afin de maximiser leurs retombées, en particulier dans les domaines prioritaires que sont l'environnement (déchets et eau) et le transport (notamment ferroviaire).

La possibilité de scinder les projets en différentes phases, une nouvelle mesure qui autorise l'étalement de la mise en œuvre sur les deux périodes de programmation, est un autre élément facilitateur qui sera utilisé largement dans les États membres confrontés à des difficultés d'exécution. Les modalités d'application de cette pratique seront expliquées aux États membres dans le cadre des activités du groupe de travail.

Ces mesures de reprogrammation ont permis d'éviter le dégagement de quelque 10 milliards d'euros en 2013 ou 2014.

À moyen et long termes, les citoyens ne ressentiront les effets des investissements de l'UE que si les pays s'engagent à prendre des mesures pour améliorer leurs capacités administratives et moderniser leur administration publique. La Commission leur apportera son soutien via les Fonds structurels et d'investissement européens ainsi qu'une assistance pratique, mais cette intervention exige une volonté politique. En effet, des réformes structurelles s'imposent voire, dans certains cas, des changements d'ordre culturel.

### ► POUR EN SAVOIR PLUS

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/policy/how/improving-investment/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/policy/how/improving-investment/)



► Le «Gala des Fonds structurels» était organisé par la Représentation de la Commission européenne en Roumanie et le Structural Consulting Group.

## ► LA ROUMANIE MET À L'HONNEUR LES PROJETS À SUCCÈS DES FONDS STRUCTURELS

**Une trentaine de projets roumains financés par les Fonds structurels de l'UE durant la période 2007-2013 ont été primés lors d'une soirée de gala organisée à Bucarest.**

Le «Gala des Fonds structurels» de la Roumanie s'est tenu à Bucarest, en décembre 2014. L'objectif était de récompenser et de saluer les efforts de tous ceux qui ont lancé et mis en œuvre avec succès des projets financés par les Fonds structurels dans le pays.

Les prix ont été remis par le vice-président de la Commission européenne en charge de l'emploi, la croissance économique, l'investissement et la compétitivité, **Jyrki Katainen** et la commissaire européenne en charge de la politique régionale, **Corina Crețu**.

Le Gala des Fonds structurels clôturait une série de sept conférences régionales organisées en 2014 sous le thème «Restart the engine with regional development through Structural Funds» (Relancer la machine grâce au développement régional par le biais des Fonds structurels). Ces conférences, organisées par la Représentation de l'UE en Roumanie, cherchaient à braquer les projecteurs sur les

projets et expériences menés avec succès grâce aux Fonds structurels dans le but de promouvoir les bonnes pratiques concernant l'utilisation des fonds européens et de mettre en lumière le travail accompli.

Le concours, qui a attiré plus de cent candidats, était divisé en 10 catégories: éducation, inclusion sociale, administration conviviale, initiatives du secteur privé couronnées de succès, tourisme, technologies innovantes, développement durable, infrastructure rurale ou urbaine, agriculture et pêche, projets financés par d'autres sources.

Le Gala tombait à point nommé, alors que débutait la mise en œuvre de la nouvelle période de financement 2014-2020. La mise à l'honneur des projets fructueux en pareil moment peut créer un phénomène d'entraînement et permettre, à terme, une meilleure absorption des fonds européens. Ce modèle pourrait être reproduit dans d'autres États membres, pour attirer l'attention sur les bonnes pratiques.

► POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.fonduri-structurale.ro](http://www.fonduri-structurale.ro)  
[www.proiecte-structurale.ro](http://www.proiecte-structurale.ro)

# ► LE PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'EUROPE ET LES FONDS ESI

Fin 2014, la Commission européenne a annoncé la mise en place d'un Plan d'investissement pour l'Europe, dont elle a fait l'une de ses priorités<sup>(1)</sup>. L'objectif de ce plan est de stimuler l'investissement dans l'économie européenne afin de favoriser la croissance et la création d'emplois en mobilisant au moins 315 milliards d'euros supplémentaires d'investissements. Il s'agit de modifier la structure même des dépenses publiques pour ouvrir la voie à de nouveaux investissements.

Le financement des risques supplémentaires se fera au titre du premier pilier, le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). Le deuxième pilier a trait à la nécessité d'effectuer les investissements dans l'économie réelle grâce à une meilleure assistance technique. Ces deux premiers piliers doivent être étayés par une série de mesures visant à lever les obstacles à l'investissement et à créer un véritable marché unique – le troisième pilier.

Les ressources du FEIS compléteront celles des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI). Les projets individuels peuvent combiner plusieurs sources d'investissement et être cofinancés par les Fonds ESI et par le FEIS. Des dispositions relatives à la bonne gouvernance en cas de combinaison des fonds seront mises en place.

## Quel est le rôle des Fonds ESI dans le Plan d'investissement pour l'Europe?

Les Fonds ESI mettent à la disposition des États membres et de leurs régions une enveloppe d'environ 450 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Ensemble, les politiques maritime, de cohésion et de développement rural concentrent la plus grande partie des investissements engagés par l'UE pour parvenir à une croissance intelligente, durable et inclusive.

Les programmes des Fonds ESI contribueront de manière significative aux objectifs du Plan d'investissement, et l'engagement des États membres à utiliser plus efficacement les Fonds ESI est un élément complémentaire de ce Plan. Le but est de structurer les Fonds ESI afin de mobiliser d'avantage d'investissements, publics mais surtout privés, grâce à une utilisation accrue des instruments financiers.

## En quoi consistent les instruments financiers proposés au titre des Fonds ESI?

Les États membres et les régions sont encouragés à utiliser les instruments financiers, qui sont un moyen efficace et durable de soutenir les priorités d'un programme cofinancé par les Fonds ESI. Ils conviennent pour les projets financièrement viables, c'est-à-dire susceptibles de générer suffisamment de revenus ou d'épargne pour rembourser l'aide reçue.

Les instruments financiers offrent au moins quatre avantages majeurs par rapport aux subventions traditionnelles.

- Avec un même budget, ils peuvent générer beaucoup plus d'investissements (effet de levier).
- Étant donné que, normalement, les instruments financiers impliquent des acteurs privés (banques ou entreprises), ils comportent une incitation intrinsèque à la viabilité économique de l'investissement financé.
- Grâce à leur caractère renouvelable, les instruments financiers peuvent être réutilisés après expiration de la période de programmation.
- Ils sont aussi flexibles et peuvent prendre la forme la plus adaptée en fonction de l'investissement (comme indiqué ci-dessous).

## Exemples d'instruments financiers

► **LES PRÊTS** sont accordés à une société ou à un particulier et doivent être remboursés à des échéances prédéfinies. Les prêts bonifiés sont utilisés lorsque les banques refusent de prêter de l'argent ou pour proposer un financement à des conditions plus avantageuses (par exemple, des taux d'intérêt plus faibles, une période de remboursement plus longue ou une garantie moins élevée).

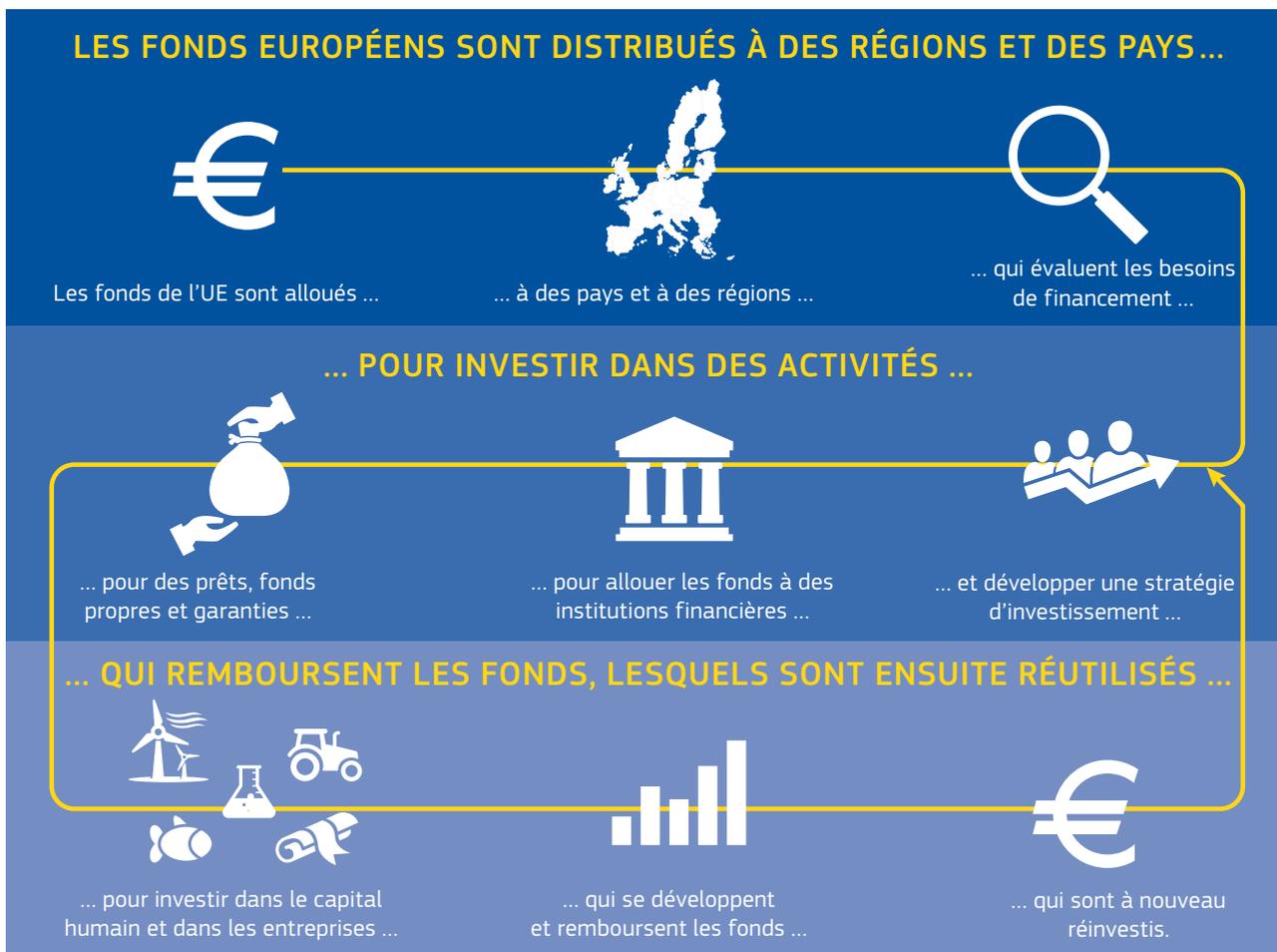
**ESTONIE** Grâce à un programme de prêts financé par le FEDER, 619 immeubles d'habitation (plus de 22 000 logements) ont pu être rénovés selon les normes actuelles, ce qui a permis de réaliser des économies d'énergie non négligeables et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

► **LES MICROCRÉDITS** sont des prêts portant sur des montants peu élevés, consentis à des particuliers ou à de très petites entreprises, qui n'ont souvent pas accès aux services financiers. En règle générale, la période d'emprunt est très courte et aucune garantie n'est exigée (ou une garantie minimale).

**HONGRIE** Un programme associant microcrédit et subvention, financé par le FEDER, a amélioré la situation de plus de 9 000 microentreprises en expansion en leur ouvrant l'accès à d'autres moyens de financement.

(1) Un Plan d'investissement pour l'Europe [COM(2014) 903 final].

## COMMENT FONCTIONNENT LES INSTRUMENTS FINANCIERS UTILISÉS AU TITRE DES FONDS ESI?



► **LES GARANTIES** donnent au prêteur l'assurance que son capital sera intégralement ou partiellement remboursé en cas de défaillance de l'emprunteur.

**ROUMANIE** Un programme de garanties financé par le FEADER a aidé plus de 694 bénéficiaires (agriculteurs et PME rurales) à améliorer leurs méthodes de production et à protéger et revaloriser l'environnement. Jusqu'à présent, ce programme a contribué à la création ou au maintien de 10200 emplois.

► **LES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES** impliquent l'investissement de capitaux dans une entreprise en échange de la propriété totale ou partielle de cette entreprise; l'investisseur en capitaux propres peut jouir d'un certain contrôle sur la gestion de l'entreprise et participer aux bénéfices. Ces instruments comprennent le capital-risque, le capital d'amorçage et le capital de démarrage. Le rendement dépend de la croissance et de la rentabilité de l'entreprise.

**ALLEMAGNE** Grâce à un investissement financé par le FEDER par le biais d'un instrument de capital-risque, 45 jeunes entreprises de Saxe ont pu surmonter les difficultés de la phase de démarrage et se développer en exploitant des idées et des technologies innovantes. Cet instrument a contribué à la création ou au maintien de plus de 450 emplois.

### Comment fonctionnent les instruments financiers proposés au titre des Fonds ESI?

Avant d'allouer des fonds à un instrument financier, les autorités de gestion doivent évaluer les besoins, déterminer les raisons de ces besoins et identifier les bénéficiaires. Par exemple, une région peut compter en son sein des entreprises de haute technologie qui n'ont pas accès aux crédits bancaires ordinaires car leurs projets sont trop risqués. Les très petites entreprises et les entrepreneurs ont parfois du mal à obtenir des prêts parce qu'ils ne sont pas connus de la banque ou parce qu'ils n'ont aucune garantie à offrir. Ce n'est qu'au terme d'une évaluation approfondie de ces besoins qu'un ou plusieurs instruments financiers pourront être mis en place.

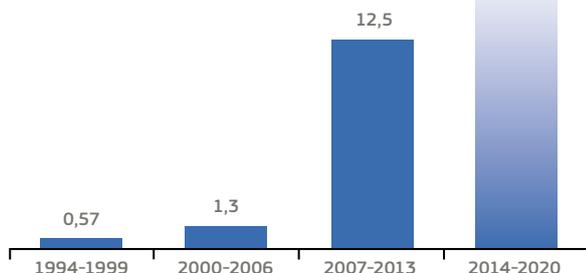
Les instruments financiers sont généralement administrés par des institutions financières nationales ou régionales (telles que des banques), qui ont été sélectionnées et chargées de les gérer pour le compte de l'autorité de gestion. Les instruments financiers utilisant les Fonds ESI sont donc mis en œuvre au niveau régional ou local, le plus souvent par des institutions qui sont déjà connues des bénéficiaires de l'aide.

## Aider les régions de l'UE à utiliser plus souvent et plus efficacement les instruments financiers des Fonds ESI

Les instruments financiers proposés par les programmes du FEDER et du FSE se sont considérablement développés ces dernières années, que ce soit sur le plan géographique, financier ou sectoriel. Dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe, les montants devraient encore augmenter durant la période 2014-2020. L'objectif global est d'accroître de plus de cent pour cent l'utilisation des instruments financiers.

### CONTRIBUTIONS DES PROGRAMMES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

(EN MILLIARDS D'EUROS)



### Un cadre législatif solide et plus spécifique

Pour favoriser encore le recours aux instruments financiers, le cadre législatif étend leur utilisation à tous les types de programmes des Fonds ESI (nationaux, régionaux, transnationaux et transfrontaliers) et à leurs onze objectifs thématiques. Les autorités de gestion ont également à leur disposition de nouvelles options de mise en œuvre, notamment les instruments financiers dits «prêts à l'emploi», qui offrent des conditions standard.

Le cadre légal beaucoup plus solide et spécifique corrige également les lacunes de la législation de la période 2007-2013 qui, parfois trop vague, a eu des effets pervers tels que le «placement» d'argent dans des fonds à participation de manière à contourner les règles relatives à la période d'éligibilité, une pratique qui n'a aucune retombée sur l'économie réelle. De nouvelles mesures de sauvegarde ont été mises en place: l'obligation d'évaluation *ex ante* devrait garantir que les instruments financiers sont créés uniquement lorsqu'ils sont nécessaires; grâce à l'échelonnement des paiements, on ne versera de liquidités supplémentaires que si les ressources précédentes ont été investies dans l'économie réelle; enfin, le fait de subordonner les frais de gestion aux performances incitera les responsables des fonds à concrétiser les projets le plus rapidement possible.

## FI-COMPASS SE FIXE UN CAP

fi-compass a été inauguré par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement les 19 et 20 janvier, lors d'une conférence publique qui s'est tenue à Bruxelles et a rassemblé plus de 400 autorités de gestion, institutions financières et autres parties prenantes.

Jyrki Katainen, vice-président de la Commission européenne, et Wilhelm Molterer, vice-président de la Banque européenne d'investissement, ont mis l'accent sur le partenariat entre la Commission et la BEI. Tous deux ont exprimé leur volonté d'accroître l'utilisation des instruments financiers des Fonds ESI et ont résolument inscrit fi-compass dans le contexte du Plan d'investissement pour l'Europe.

La conférence était principalement axée sur les liens de complémentarité entre les instruments financiers et les subventions accordées dans le cadre des Fonds structurels et d'investissement européens.

Une attention particulière a aussi été accordée aux enseignements tirés des expériences passées. Des «pionniers» des instruments financiers ont partagé leur savoir-faire et raconté leurs succès. Plusieurs autorités nationales et locales ont présenté des études de cas montrant comment certains ont su surmonter les obstacles administratifs, établir de bonnes relations de partenariat ou mettre en œuvre d'excellents projets au cours de la période 2007-2013.

► POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.fi-compass.eu](http://www.fi-compass.eu)

fi  compass



► Jyrki Katainen, vice-président de la Commission européenne (à droite), et Wilhelm Molterer, vice-président de la Banque européenne d'investissement (à gauche) lors de la présentation de fi-compass.

## Conseils techniques: fi-compass

Des services d'assistance et de conseil sont mis à la disposition des autorités de gestion et des autres parties prenantes au travers de la nouvelle initiative fi-compass, qui les aidera à exploiter toutes les possibilités offertes par les instruments financiers proposés au titre des Fonds ESI. fi-compass sera également un élément important de la plateforme de conseil du Plan d'investissement pour l'Europe.

fi-compass a été créé par la Commission européenne, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement. Il s'agit d'un service unique pour tous les Fonds structurels et d'investissement européens et tous les objectifs thématiques. Il remplace donc les initiatives d'assistance technique mises en œuvre avec succès durant la période de programmation 2007-2013: JEREMIE pour les entreprises, JESSICA pour le développement urbain et JASMINE pour le microcrédit.

## Volet horizontal de fi-compass

fi-compass comporte un volet horizontal qui sera développé progressivement afin de diffuser le savoir-faire nécessaire à la mise en œuvre des instruments financiers financés par les Fonds ESI et qui sera utile à toutes les autorités de gestion. Conçu pour répondre à leurs besoins, il leur prodiguera des connaissances pratiques et des outils de formation, tels que guides pratiques, fiches de référence, modules d'apprentissage en ligne, séminaires de formation en présentiel et activités de travail en réseau.

## Volet multirégional de fi-compass

fi-compass comporte un volet multirégional qui, sur la base d'appels à propositions, accordera des subventions communautaires aux projets émanant d'au moins deux autorités de gestion, couvrant au moins deux États membres et visant à évaluer l'utilisation potentielle des instruments financiers des Fonds ESI pour répondre aux besoins d'investissement communs à plusieurs régions. Ce volet consistera en des travaux préparatoires, tels que des études de marché et éventuellement l'élaboration d'instruments financiers, notamment dans des domaines thématiques spécifiques comme l'inclusion des Roms ou dans le contexte de stratégies macro-régionales. Les projets proposés dans le cadre de l'appel multirégional donneront aux autorités de gestion des différents États membres une occasion unique de coopérer entre elles et avec les institutions financières, et de bénéficier d'un apprentissage mutuel.



### ► POUR EN SAVOIR PLUS

Les actions mises en œuvre relatives au volet horizontal de fi-compass sont décrites plus en détail dans le programme de travail 2015. Ce programme et toute l'actualité sur les appels à propositions relevant du volet multirégional de fi-compass peuvent être consultés à l'adresse suivante: [www.fi-compass.eu](http://www.fi-compass.eu)

# ► SLOVÉNIE: CAP SUR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME



**Panorama a évoqué avec Mme Alenka Smerkolj, ministre en charge du développement, des projets stratégiques et de la cohésion, l'adoption de l'accord de partenariat et du programme opérationnel de la Slovénie, ainsi que l'objectif de l'aide accordée par les Fonds structurels et d'investissement européens.**

► **Comment avez-vous organisé les préparatifs de votre accord de partenariat? Quels étaient les principaux avantages de ce système?**

Les derniers mois de 2014 ont été très intenses pour toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre de la politique de cohésion de l'UE en Slovénie. En vertu du cadre financier pluriannuel 2014-2020, la Slovénie peut bénéficier d'une aide de 3,2 milliards d'euros, ou 4,1 milliards d'euros si l'on inclut les fonds accordés au titre des politiques en matière d'agriculture et de pêche. Je suis heureuse que la Slovénie, en coopération avec les ministères de tutelle et la Commission européenne, ait réussi à boucler la préparation de ces deux documents clés que sont l'accord de partenariat, approuvé fin octobre, et le programme opérationnel, approuvé à la mi-décembre.

Le Bureau gouvernemental pour le développement et la politique européenne de cohésion, que je dirige, a coordonné ce processus. Les deux documents ont été élaborés par les ministères de tutelle et d'autres parties prenantes, dans le respect du principe de transparence et en conformité avec les documents précisés dans l'acquis communautaire. Les contributions par secteur concernant la mise en œuvre des politiques de développement individuelles ont été préparées par les ministères de tutelle, en coordination et concertation avec les conseils des deux régions de la politique de cohésion, ainsi qu'avec les partenaires sociaux, les jeunes et les représentants du secteur économique et des organisations non gouvernementales. Nous voulions éviter la méthode utilisée jusqu'à présent, celle de l'allocation de quotas aux ministères et aux autorités territoriales de niveau inférieur. Nous voulions aussi empêcher la fragmentation des investissements et, dans

certain cas, la duplication des mesures. Je pense que nous avons réussi à mener le processus de programmation de façon efficace.

► **Dans quelle mesure l'accord de partenariat et le programme opérationnel sont-ils le fruit d'un partenariat entre les principaux acteurs concernés (ministères, régions, villes, entreprises, universités, ONG, etc.)?**

L'élaboration de documents stratégiques d'une telle qualité requiert une large coordination. Nous avons organisé des débats publics, des ateliers, des consultations et 24 visites de régions. Ces débats ont été suivis par des représentants de tous les acteurs clés. Quelques désaccords sont apparus à certains moments mais nous avons réussi à mettre de côté nos divergences pour nous concentrer sur notre intérêt commun: permettre aux bénéficiaires d'accéder aux fonds de l'UE aussi rapidement que possible, d'autant que ces fonds sont actuellement la seule source de financement dont ils disposent pour les activités de développement. Les documents reflètent donc le large consensus auquel nous sommes parvenus concernant la mise en œuvre de la politique européenne de cohésion 2014-2020 en Slovénie.

► **Qu'attendez-vous de ce travail de coordination minutieux autour du développement de cinq fonds? Comment pensez-vous mettre en œuvre une méthode de travail cohérente?**

Je peux affirmer en toute certitude que l'adoption de l'accord de partenariat renforcera encore la coopération entre les autorités de gestion et offrira de nouvelles possibilités d'intégration. En effet, les ressources mises à notre disposition au titre des cinq fonds doivent être utilisées pour atteindre les objectifs thématiques sélectionnés. Nous avons défini des mécanismes pour coordonner la mise en œuvre. Nous devons redoubler d'efforts pour améliorer la coopération au quotidien et les échanges d'informations et d'idées au niveau opérationnel.

► **Quels sont les principaux changements concernant le programme opérationnel par rapport à la période 2007-2013?**

Il nous a fallu d'abord changer de perspective. Nous devons à présent modifier nos pratiques: au lieu d'investir dans les



▶ **LJUBLJANA, SLOVÉNIE**: Les nouveaux équipements pour la faculté de chimie et de technologie chimique et la faculté d'informatique et de sciences de l'information ont renforcé les capacités de recherche en sciences naturelles et en technologie.

## « L'objectif ne sera plus seulement d'absorber tous les fonds communautaires disponibles, mais de générer des avantages durables et des retombées positives pour la Slovénie. »

▶ **ALENKA SMERKOLJ – MINISTRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT, DES PROJETS STRATÉGIQUES ET DE LA COHÉSION, SLOVÉNIE**

infrastructures, nous nous concentrons davantage sur des projets dotés de stratégies clairement définies, avec des objectifs et des résultats concrets. C'est là que réside la principale différence entre les périodes de programmation 2014-2020 et 2007-2013. D'ici 2023, nous espérons cofinancer des projets qui amélioreront la compétitivité de l'économie slovène et créeront des emplois de qualité sur le long terme. Ce faisant, nous avons l'intention de procéder à plusieurs changements sur le plan de la mise en œuvre, notamment l'introduction d'appels concurrentiels, d'appels en ligne et de formules associant des sources de financement remboursables et non remboursables. Nous mettrons aussi en place un guichet électronique qui fournira aux bénéficiaires potentiels toutes les informations nécessaires. L'objectif ne sera plus simplement d'absorber tous les fonds communautaires disponibles, mais de générer des avantages durables et des retombées positives pour la Slovénie.

▶ **Quels résultats la Slovénie peut-elle espérer au terme de cette période de sept ans?**

Jusqu'à présent, la Slovénie a obtenu de bons résultats concernant l'absorption des fonds de l'UE et nous avons toutes les raisons de croire que, d'ici fin 2015, elle aura absorbé un maximum de fonds de la période 2007-2013. Chaque région et commune de Slovénie a mis en œuvre au moins un projet financé par l'UE; le nombre de ces projets

dépasse en effet 5 000, ce qui ne peut que nous inciter à l'optimisme. S'agissant de l'absorption des fonds communautaires, je pense que l'avenir nous sourira; nous possédons les connaissances et l'expérience nécessaires, et nous nous efforcerons de mettre en pratique et de développer ces connaissances et cette expérience durant la période de programmation 2014-2020. Ce que nous demandons aujourd'hui à toutes les personnes qui participent à la mise en œuvre de la politique européenne de cohésion, c'est d'être réalistes dans l'estimation du type de projets qui pourraient être utiles au développement de la Slovénie. Nous devons avant tout mettre sur pied des projets bien conçus et les mettre en œuvre de façon appropriée pour garantir une bonne absorption des fonds, mais aussi pour réaliser les objectifs fixés et obtenir les résultats escomptés. Ce n'est qu'après avoir fait tout cela que nous pourrons évaluer notre réussite. Je suis convaincue que nous réussirons.

▶ **Quels enseignements avez-vous tirés de cette expérience, et que feriez-vous différemment aujourd'hui compte tenu de ce que vous avez appris?**

Comme vous le savez, la Slovénie a connu plusieurs changements de gouvernement au cours des trois dernières années, ainsi que d'autres changements organisationnels qui ont indéniablement entravé le processus de préparation des documents. Au vu de l'expérience acquise, nous aborderions le processus de préparation des documents de façon plus systématique. Par ailleurs, si la structure gouvernementale était plus stable, nous aurions certainement des lignes directrices plus claires; nous inviterions aussi des experts externes à prendre part au processus.

▶ **POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.svrk.gov.si/en/](http://www.svrk.gov.si/en/)



REPUBLIC OF SLOVENIA  
 GOVERNMENT OFFICE FOR DEVELOPMENT  
 AND EUROPEAN COHESION POLICY

# ▶ LA POLITIQUE DE COHÉSION EN ALLEMAGNE

## DES AVANTAGES DE LA PLANIFICATION



**La mise en œuvre des programmes de financement en Allemagne requiert la coopération de nombreuses autorités aux niveaux fédéral et régional. Le secrétaire d'État du ministère fédéral des affaires économiques et de l'énergie, Rainer Baake, a expliqué à *Panorama* pourquoi il est important d'engager les négociations à un stade précoce et a évoqué les défis qui s'annoncent pour l'Allemagne.**

▶ Comment avez-vous organisé l'élaboration de l'accord de partenariat (AP) de l'Allemagne? Quels étaient les principaux avantages et inconvénients de cette méthode?

L'accord de partenariat a été élaboré en étroite coopération avec les autorités fédérales et régionales. En cela, nous avons suivi la structure fédérale de l'Allemagne: les autorités fédérales sont le premier point de contact pour les affaires européennes et, dans ce cas précis, le ministère fédéral des affaires économiques et de l'énergie est chargé de la coordination des Fonds structurels et d'investissement européens et de l'élaboration de l'accord de partenariat. Néanmoins, la politique économique régionale relève des autorités régionales. Elles déterminent elles-mêmes leurs stratégies de financement régionales, qui servent de base à l'élaboration des programmes opérationnels (PO).

Nous avons un système de gouvernance à plusieurs niveaux, et les autorités fédérales et régionales ont travaillé en étroite collaboration dès le début du processus d'élaboration de l'accord de partenariat. Dans la mesure du possible, cet accord et les programmes opérationnels ont été préparés en parallèle.

Nous avons entamé nos travaux très tôt, dès la mi-2012, parallèlement aux propositions initiales de la Commission concernant le dispositif législatif. À ce stade, le ministère fédéral des affaires économiques et de l'énergie a invité les autres ministères fédéraux, les gouvernements régionaux

et les représentants de la société civile à participer au processus. Nous avons discuté de l'orientation de la stratégie lors d'un premier «atelier», et défini un calendrier précis. Des discussions (concernant à la fois l'ensemble des fonds et des fonds spécifiques) ont été engagées au fil du processus. Nous avons aussi veillé à associer étroitement la Commission européenne aux discussions dès le départ.

Grâce à cette coopération, nous avons pu présenter une première version informelle à la Commission européenne dès le mois d'août 2013. S'en sont suivies d'intenses négociations avec la Commission. Le texte a été remanié le cas échéant. Nous avons ensuite présenté la version officielle début 2014, laquelle a été approuvée par la Commission en mai 2014.

▶ Dans quelle mesure diriez-vous que l'accord de partenariat est le fruit d'une collaboration entre les principales parties prenantes (ministères, régions, villes, entreprises, institutions scientifiques, organisations non gouvernementales, etc.)?

L'élaboration d'un accord de partenariat devant servir de cadre stratégique global pour quelque 50 programmes opérationnels n'aurait certainement pas été possible sans une coopération constructive de la part de tous les participants. Nous avons travaillé en intense coopération avec les ministères et les régions, mais les partenaires sociaux et économiques, les institutions scientifiques et les représentants des villes et des régions ont, eux aussi, fortement contribué à la préparation de la nouvelle période de financement. Ce type de coopération est une tradition de longue date, chère à l'Allemagne. Elle a encore été renforcée durant la période de financement en cours: le ministère fédéral des affaires économiques et de l'énergie a veillé à ce que les représentants des organisations faîtières allemandes soient associés à la préparation de l'accord de partenariat dès le début. Ils ont notamment participé aux séances d'information générales et à la rédaction des documents et ont pu régulièrement soulever les points qui leur semblaient importants.

Outre cette coopération à l'échelon fédéral, une intense collaboration a aussi été engagée au niveau régional: dès le départ, les régions ont fortement sollicité l'intervention



des partenaires économiques, sociaux et autres dans l'élaboration de leurs PO.

Nos partenaires ont largement contribué aux discussions sur le contenu, et donc au succès du processus. Cet échange d'idées était d'autant plus important qu'il nous fallait, plus que jamais, définir des priorités en vertu de l'obligation de «concentration thématique». En fait, ce qui rend cette concentration des ressources encore plus nécessaire, c'est la réduction des subventions durant la période en cours. Nous sommes heureux d'être parvenus à un large consensus avec nos partenaires à ce sujet.

► **Quels résultats l'Allemagne peut-elle espérer engranger au terme de cette période de sept ans?**

Durant la période 2007-2013, les programmes de l'Allemagne étaient déjà axés sur la croissance et l'emploi. Ils mettaient l'accent sur le financement de la recherche et de l'innovation, l'éducation, les PME, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, la compétitivité économique et la qualité des infrastructures. Conformément aux objectifs de la politique régionale, les fonds étaient orientés en priorité vers les régions moins développées.

Les études montrent que cette approche était la bonne. Nous devrions donc présenter plusieurs mesures efficaces durant la période de financement actuelle. Par ailleurs, nous sommes aussi confrontés à de nouveaux défis, dont nous devons tenir compte à l'avenir. Je pense notamment aux mutations démographiques, au risque de pénurie de compétences, au changement climatique et à la transition énergétique. Nous devons aussi être attentifs aux disparités entre les entreprises en matière d'innovation et au risque de pauvreté dans certains groupes, ainsi qu'au développement des zones dotées d'infrastructures particulièrement inadaptées.

La plupart de ces problèmes se posent dans toutes les régions. Toutefois, nous ne pouvons pas nier que, même en Allemagne, il existe des disparités considérables entre les régions. Nous

voulons encore réduire ces disparités d'ici 2020, avec le soutien des Fonds ESI, par une répartition ciblée des fonds destinés à promouvoir la croissance et l'emploi.

► **Quels enseignements avez-vous tirés de cette expérience et, avec le recul, que feriez-vous différemment aujourd'hui?**

Nous sommes très heureux d'avoir pu collaborer aussi étroitement avec tous les participants, dans un esprit de confiance mutuelle, tout au long du processus d'élaboration de l'accord de partenariat. Nous avons aussi pris une sage décision en commençant la préparation de l'accord aussi tôt. Il fallait un certain courage car, à ce moment-là, nous ne savions pas exactement à quoi ressemblerait le cadre législatif. Nous avons donc besoin d'une certaine flexibilité et d'un échange d'idées constructif entre tous les participants lors des négociations informelles.

À certains moments, lorsque nous traitons du développement urbain, nous aurions préféré que la Commission précise ses exigences plus tôt et plus clairement, et qu'elle ne les modifie pas à plusieurs reprises (parfois très tard) en cours de route. Toutefois, dans l'ensemble, le dialogue avec la Commission a été très constructif. Nous avons été soutenus par le bureau allemand et le directeur de la DG de la politique régionale tout au long des négociations. Ensemble, nous avons réussi à trouver de bons compromis qui devraient assurer la bonne continuité des investissements des Fonds structurels et d'investissement européens en Allemagne jusqu'en 2020.

► **POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.die-strukturfonds.de](http://www.die-strukturfonds.de)



Federal Ministry  
for Economic Affairs  
and Energy

# ▶ NORD-PAS DE CALAIS, UNE RÉGION TRANSFORMÉE



**La région française du Nord-Pas de Calais fait actuellement l'objet d'une modernisation dans le cadre de ses programmes opérationnels régionaux et grâce au soutien des Fonds de l'UE. Daniel Percheron, président du Conseil régional, nous parle des changements déjà apportés et des changements à venir, lorsque la région aura fusionné avec la Picardie voisine, début 2016.**

▶ Comment se sont déroulées les négociations autour de l'adoption du programme opérationnel (PO) de votre région? Quels changements ont été opérés depuis les négociations précédentes?

Je tiens à saluer la qualité des discussions qui ont eu lieu durant les négociations avec les représentants de la direction générale de la politique régionale. C'est grâce à cela qu'après deux années de travail, nous avons pu adopter le PO régional du Fonds européen de développement régional/Fonds social européen (FEDER/FSE) le 11 décembre de l'année dernière.

Du point de vue de la région Nord-Pas de Calais, nous avons fait preuve d'initiative en organisant, avec l'État, des consultations intensives à l'échelon régional dans l'esprit du «Code de conduite européen sur le partenariat dans le cadre des Fonds structurels et d'investissement européens». Pour mener à bien cette mission, nous avons organisé quatre groupes de travail composés d'acteurs locaux et d'experts (développement économique, recherche, PME et TIC; environnement, adaptation au changement climatique et transport; éducation, formation et inclusion sociale; zones urbaines, rurales et côtières). Chaque groupe s'est réuni au moins trois fois et le nombre de participants s'élevait en moyenne à 150. Les conférences régionales et les comités de pilotage, qui rassemblaient des décideurs politiques et économiques de la région, ont insufflé beaucoup d'énergie au processus. Nous avons par ailleurs collecté pas moins de 800 contributions écrites, qui ont enrichi notre programme opérationnel.

Le principal changement pour cette nouvelle période réside dans un transfert de compétences: la gestion des services publics décentralisés de la région relève désormais des institutions régionales, qui joueront donc un rôle de premier plan dans la gestion des fonds. C'était donc la première fois que la région dirigeait les négociations. Outre ces nouvelles responsabilités, il y a eu des transferts dans la fonction publique et une réorganisation au sein de nos services.

▶ En quoi la politique de cohésion peut-elle contribuer au développement économique de la région Nord-Pas de Calais? Pourquoi le PO prévoit-il d'importants investissements dans le domaine environnemental? Quels sont vos domaines prioritaires en ce qui concerne la spécialisation intelligente?

Grâce à la politique de cohésion, la région a réussi à mobiliser des fonds pour préserver, voire développer ses atouts: renforcement de l'enseignement supérieur et de la capacité de recherche; mise en œuvre d'une stratégie d'innovation régionale fondée en particulier sur des clusters compétitifs; reconnaissance des activités dans lesquelles nous avons démontré notre excellence et émergence de nouveaux domaines d'activité pour l'avenir; transformation de l'image de la région et amélioration de son attractivité, une transformation incarnée par le nouveau musée du Louvre à Lens. De plus, le besoin impératif d'innover et la nécessité de réduire notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles ont conduit les parties prenantes à engager de véritables réformes économiques fondées sur la transition énergétique et écologique: la troisième révolution industrielle, en collaboration avec l'économiste **Jeremy Rifkin**.

Comme vous le savez probablement, l'environnement est une préoccupation majeure pour une région comme la nôtre, en constante mutation industrielle. Notre région porte les cicatrices d'un passé industriel très lourd, dont témoignent les nombreuses friches industrielles.

La question de la spécialisation intelligente dans le cadre de notre stratégie régionale de recherche et d'innovation est également fondamentale pour l'avenir économique de notre région. Nous avons choisi de l'axer sur six domaines d'activité stratégiques (transport et éco-mobilité; santé et alimentation; informatique ubiquitaire et internet des objets; chimie, matériaux et recyclage; imagerie numérique et industries créatives; énergie).

▶ **Il existe un consensus sur la nécessité de simplifier la gestion des fonds européens. Comment la région peut-elle y contribuer précisément?**

Il est très important de soutenir les responsables des projets autant que possible et de faciliter les démarches à accomplir pour solliciter un financement de l'UE. La mise au point d'un document d'aide à la mise en œuvre à l'intention de tous ceux qui bénéficient d'un financement est un bon exemple. L'objectif de ce document est de synthétiser les informations utiles sous forme de fiches d'activité expliquant les procédures à suivre et les principales règles d'éligibilité.

▶ **Comment s'est déroulée la journée de présentation du PO FEDER/FSE, le 19 février? Quelles seront les prochaines étapes?**

L'intérêt suscité par la journée de présentation a dépassé nos attentes: 1 300 personnes se sont inscrites pour y assister. Ceci démontre l'importance que l'Europe revêt pour nous, mais aussi l'importance que les parties prenantes de notre région attachent à ce nouveau programme de financement européen, qui a le grand mérite de nous garantir la transparence financière pour les sept prochaines années. Cet aspect est particulièrement significatif à l'heure où les finances publiques sont mises à mal.

▶ **Quelles seront les répercussions de la fusion des régions Nord-Pas de Calais et Picardie, prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016?**

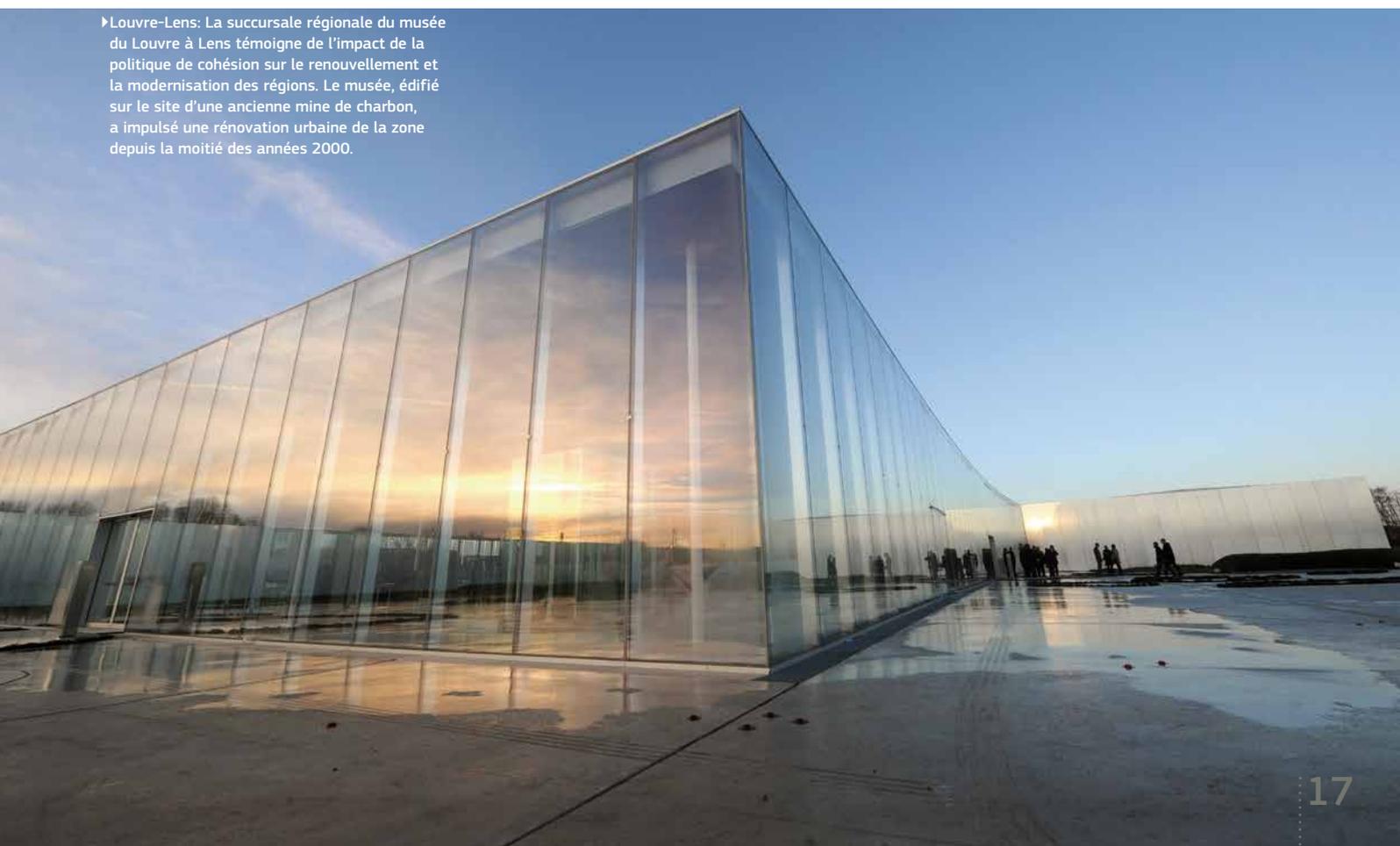
Aux côtés de nos homologues picards, nous nous engageons dans une opération de fusion de grande ampleur. La France passera de 22 à 13 régions métropolitaines. En ce qui concerne les fonds européens, nous continuerons de travailler dans le cadre de deux programmes opérationnels distincts jusqu'en 2020, ce qui ne nous empêchera pas d'œuvrer rapidement à la création de synergies dans d'autres domaines, par exemple en donnant aux responsables des projets accès à des programmes tels qu'Interreg ou Horizon 2020.

La question de l'«après-2020» sera importante pour notre nouvelle région: quelle place occupera-t-elle dans la fameuse nomenclature NUTS? Quel sera son statut après la fusion de deux régions en transition? Nous suivrons de très près les travaux de la Commission européenne à ce sujet, qui débiteront en 2015.

▶ **POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr)



▶ **Louvre-Lens:** La succursale régionale du musée du Louvre à Lens témoigne de l'impact de la politique de cohésion sur le renouvellement et la modernisation des régions. Le musée, édifié sur le site d'une ancienne mine de charbon, a impulsé une rénovation urbaine de la zone depuis la moitié des années 2000.



# ▶ LA BASSE-SILÉSIE SE PRÉPARE À LA MISE EN ŒUVRE



**Panorama s'est entretenu avec le maréchal Cezary Przybylski au sujet de l'impact du FEDER et du FSE sur la voïvodie de Dolny Śląsk (région de Basse-Silésie) et de la façon dont la région prévoit de rationaliser le financement et la mise en œuvre des projets.**

▶ **Comment se sont déroulées les négociations pour l'adoption du programme opérationnel (PO) 2014-2020 de votre région? Qu'est-ce qui est différent cette fois-ci par rapport aux négociations précédentes?**

Les négociations concernant le programme opérationnel régional (POR) pour la voïvodie de Basse-Silésie se sont déroulées de septembre à décembre 2014. Durant cette période, de nombreuses réunions tripartites ont été organisées avec des représentants de l'autorité régionale en charge de la mise en œuvre du programme (autorité de gestion du POR BS), le ministère des infrastructures et du développement en tant que coordinateur des négociations au nom du gouvernement polonais et, bien sûr, des représentants de la Commission européenne. Lors des négociations du précédent POR, l'accent avait été mis sur des aspects spécifiques à la région tandis que, cette fois, nous nous sommes efforcés d'appliquer des dispositions communes à tous les programmes régionaux, sans exception.

Les négociations ont été menées à un rythme soutenu. Chaque phrase comptait, et nous avons souvent passé plusieurs heures sur un seul sujet. Notre programme comprend 11 axes prioritaires et 34 priorités d'investissement de sorte qu'il y avait beaucoup de points importants à aborder (par exemple, le choix des indicateurs pour la mise en œuvre, la détermination des valeurs cibles pour la réalisation et la planification d'une approche territoriale intégrée).

Mais c'est aux thèmes de la réduction des émissions, du transport, du financement de la recherche scientifique et des investissements «soft» tels que l'inclusion sociale et l'éducation que nous avons consacré la majorité du temps.

L'un des points importants des négociations était la question des dotations du Fonds social européen (la Commission exigeant que 66 % de l'aide du FSE soit affectés à des priorités mettant en œuvre la recommandation du Conseil du 8 juillet 2014 concernant le programme national de réforme de la Pologne pour 2014 – recommandations par pays). Cela nous imposait de modifier de manière considérable les dotations relevant de quatre priorités d'investissement financées par le FSE: la création d'emplois, le vieillissement actif et en bonne santé, l'accès à des services sociaux et à des soins de santé de qualité et l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

▶ **En quoi la politique de cohésion peut-elle contribuer au développement économique de la Basse-Silésie?**

Grâce à la politique de cohésion, la région pourra offrir des services de meilleure qualité et plus accessibles, ce qui la rendra plus attractive. Les investissements dans le transport et les infrastructures de R&D augmenteront et les synergies entre la protection de l'environnement et le développement économique seront renforcées. Il est également important d'accroître l'investissement dans le capital humain en améliorant l'éducation et en créant des emplois.

Les investissements engagés dans le cadre du POR BS 2007-2013 ne sont pas encore tous achevés. Il reste du temps, mais nous pouvons déjà constater des changements dans le développement économique de la Basse-Silésie. Bien sûr, il reste beaucoup à faire.

▶ **Quels sont les avantages et les inconvénients de la nouvelle approche, qui consiste à combiner différents fonds et instruments financiers? Comment assurez-vous la cohérence et la complémentarité?**

L'un des avantages de la combinaison de fonds est, sans aucun doute, le fait qu'elle facilite la supervision des projets mis en œuvre, renforçant ainsi leur cohérence et leur complémentarité. Désormais, une seule autorité de gestion superviser les projets réalisés avec les subventions du FEDER et du FSE. Il sera possible de coordonner les appels à candidatures pour des projets mettant en œuvre les mêmes objectifs mais au titre de fonds différents (par exemple, des mesures éducatives permettant d'acquérir des compétences clés pour



► **TECHPARK:** La construction du centre de services du parc technologique de Legnica, qui soutient le transfert d'innovation et les performances en matière de R&D dans les entreprises, ainsi que l'amélioration de l'infrastructure routière et les autres mesures d'affectation des sols à Legnica contribuent au rééquilibrage du développement économique dans la région de Dolny Śląsk.

le marché du travail et pour les étudiants, ou des mesures d'investissement telles que la modernisation des équipements scolaires et du matériel pédagogique). Nous éviterons ainsi le risque de duplication de mesures financières similaires émanant de différents fonds, et nous pourrons mettre en œuvre des projets complets et bien structurés.

Les instruments financiers favorisent la cohérence des projets sur le plan financier et minimisent le risque d'échec. En revanche, les entités intéressées seront peut-être moins nombreuses, d'où une baisse des demandes. Nous procédons actuellement à une analyse *ex ante* afin de déterminer s'il serait possible d'utiliser des instruments financiers remboursables et hybrides en Basse-Silésie durant la période 2014-2020. Les principaux objectifs sont d'évaluer la pertinence de l'utilisation des instruments financiers, leur forme et leur portée, et de formuler des recommandations sur le modèle à adopter et les moyens à mettre en œuvre.

► **Il existe un consensus sur la nécessité de simplifier la gestion des fonds européens: concrètement, comment votre région peut-elle contribuer à la réalisation de cet objectif?**

Pour simplifier la gestion, nous avons pris des mesures visant à faciliter l'appropriation et l'établissement de projets par les futurs bénéficiaires. Nous avons fait en sorte que les demandes de financement puissent être introduites via un système informatique, ce qui simplifiera considérablement le processus de candidature. Un «Guide à l'intention des bénéficiaires» sera également élaboré. Il contiendra des conseils à l'attention des personnes souhaitant et pouvant

mettre en œuvre des projets. Toutes les autres institutions impliquées dans la mise en œuvre du PO se sont fixé pour objectif de simplifier les procédures et d'aider les bénéficiaires à toutes les étapes du processus.

► **Maintenant que le PO a été adopté, quelles sont les prochaines étapes?**

Dès l'adoption du PO, nous avons commencé à préparer la mise en œuvre. Pour le moment, l'autorité de gestion se consacre principalement à deux tâches: la nomination d'un comité de suivi et la préparation des arrangements institutionnels avec, par exemple, les intermédiaires et les associations d'investissement territorial intégré.

Des travaux plus approfondis sont actuellement en cours, notamment la description détaillée des axes prioritaires, l'élaboration des critères de sélection des projets, du calendrier de l'appel à candidatures, d'un système de fonctions et procédures, la rédaction des documents de candidature et la préparation du système informatique.

► **POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.dolnyslask.pl](http://www.dolnyslask.pl)

**LOWER SILESIA**  **DOLNY ŚLĄSK**

# ▶ LE FEDER FÊTE SES 40 ANS



▶ LA COMMISSION FRANÇOIS-XAVIER ORTOLI EN 1974

La stratégie initiale à l'origine de cette politique régionale embryonnaire était de corriger les déséquilibres résultant notamment d'une prédominance agricole, des mutations industrielles et d'un sous-emploi structurel.

**Le Fonds européen de développement régional, aujourd'hui devenu la principale source d'investissement dans la stratégie de croissance et d'emploi de l'Union européenne pour les régions, a connu des débuts relativement modestes il y a 40 ans. Son objectif initial était de soutenir la croissance dans les régions les moins prospères et de rapprocher les économies européennes.**

En décembre 1974, la Commission européenne annonça que ce que l'on appelait alors la Communauté économique européenne (CEE), constituée de neuf États membres, serait dotée d'un Fonds de développement régional destiné à financer la croissance de ses régions les moins avancées.

Les ressources seront attribuées en priorité aux pays membres les plus démunis: l'Italie, l'Irlande et le Royaume-Uni.

En 1975, les zones les plus pauvres de la CEE, définies au niveau infranational, étaient le sud de l'Italie, la majorité de l'Irlande, l'ouest et le sud-ouest de la France, le nord de la Hollande, certaines parties de l'Allemagne de l'Ouest à la frontière avec l'Allemagne de l'Est et de vastes régions du Royaume-Uni, en particulier le Pays de Galles et l'Écosse.

## UN FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL POUR LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La Communauté européenne disposera bientôt d'un Fonds de développement régional qui contribuera à financer la croissance économique de ses régions les moins avancées. C'est l'une des décisions politiques les plus importantes qu'aient prises les neuf chefs de gouvernement de la Communauté lors du Sommet de Paris, les 9 et 10 décembre 1974.

Les fonds étaient destinés aux États membres les plus défavorisés et les ressources réparties en conséquence: Allemagne, 6,4%; Belgique, 1,5%; Danemark, 1,3%; France, 15%; Irlande, 6%; Italie, 40%; Luxembourg, 0,1%; Pays-Bas, 1,7%; Royaume-Uni, 28%. Conformément à la décision de la Commission, les pays ayant bénéficié des dotations les plus élevées par habitant étaient, dans l'ordre, l'Irlande, l'Italie et le Royaume-Uni.

Un fonds de 1,3 milliard d'unités de compte<sup>(1)</sup> (unité utilisée avant l'euro) devait être établi pour une période d'essai triennale à compter de 1975.

La politique régionale, d'après le communiqué du sommet de 1974, est destinée à corriger les déséquilibres «résultant notamment d'une prédominance agricole, des mutations industrielles et d'un sous-emploi structurel».

(1) L'Unité de compte européenne (UCE) a été utilisée dans les communautés européennes entre 1975 et 1979, année où elle a été remplacée à parité par l'Unité monétaire européenne (ECU), elle-même remplacée à parité par l'euro en 1999.

## Le traité fondateur, à l'origine du FEDER

Le traité de Rome, traité fondateur signé en 1957, énonçait clairement la volonté politique de rééquilibrer le développement régional afin de promouvoir l'intégration, ou la «cohésion», entre les différentes régions de la Communauté économique européenne.

Les premières orientations complètes relatives à une politique régionale furent proposées par la Commission en 1973. Cependant, malgré quelques tentatives, la création d'un Fonds de développement régional a dû être remise à plus tard en raison des turbulences monétaires internationales et de la crise pétrolière, et ce n'est qu'en 1974 qu'un accord put être conclu.

D'après la Commission, la politique régionale communautaire doit: coordonner et compléter, et non remplacer, les politiques régionales nationales; coordonner les politiques communes et les instruments financiers de la Communauté; réduire la congestion dans les zones surpeuplées et aider les régions sous-développées.

Trois types d'actions pouvaient bénéficier du soutien du nouveau Fonds de développement régional, qui pouvait représenter jusqu'à 50% des aides publiques:

- ▶ 1. Les investissements dans les petites entreprises créant au moins 10 emplois.
- ▶ 2. Les investissements dans les infrastructures correspondant au point 1.
- ▶ 3. Les investissements dans les infrastructures de régions montagneuses, qui devaient aussi être éligibles au titre du Fonds d'orientation agricole.

Les États membres devaient solliciter le soutien du FEDER pour un projet précis. Les décisions étaient prises par un comité d'États membres sur la base des propositions de la Commission.

Le commissaire en charge de la politique régionale, **George Thomson** soulignait alors que le nouveau fonds «rétablirait la foi des millions de citoyens ordinaires en la Communauté, qui remplissait enfin sa promesse tant attendue de créer un fonds régional.»

La décision prise à Paris prouve que la solidarité entre les pays de la Communauté est une réalité, même à une époque de pression économique considérable. Le lancement effectif de la politique régionale s'inscrit dans un effort plus large de rapprochement des économies européennes.

## UNE RÉVOLUTION POUR LA COMMUNAUTÉ

Le commissaire en charge de la politique régionale était alors le Britannique **George Thomson**.

La décision de créer un fonds régional, disait-il, «représente un pas important pour l'ensemble de la Communauté... Malgré sa taille relativement modeste, il pourra profiter sur le plan pratique aux régions les plus défavorisées d'Europe à partir de 1975».



Dans un discours de 1974 pour annoncer la création du FEDER, George Thomson prononçait cette phrase qui a traversé le temps:

« On peut difficilement dire qu'on est régenté par une bande d'étrangers si son propre gouvernement fait partie de ces étrangers. »

Il faisait remarquer que le Royaume-Uni, en pleine renégociation des conditions de son adhésion, recevrait 28% des fonds alors que sa contribution serait inférieure à 17%. Enfin, il insistait sur l'orientation de la nouvelle politique, axée sur les difficultés liées au déclin industriel (un enjeu majeur au Royaume-Uni à cette époque) et sur les problèmes agricoles de la Communauté.

### ► POUR EN SAVOIR PLUS

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/index.cfm/fr/policy/what/history/](http://ec.europa.eu/regional_policy/index.cfm/fr/policy/what/history/)

# ▶CORINA CREȚU PART À LA RENCONTRE DE L'EUROPE

Les premiers mois de Corina Crețu au poste de commissaire en charge de la politique régionale ont été pour le moins mouvementés. Au programme, visite de projets financés par l'UE et rencontre de parties prenantes, de partenaires et de dignitaires d'Europe et de pays tiers.

Corina Crețu s'est ainsi rendue dans de nombreuses régions de l'Union, poussant même jusqu'en Guadeloupe, où elle a assisté à une conférence des régions ultrapériphériques. Le programme des visites permet à la commissaire d'appréhender au plus près la situation et les problèmes locaux tout en établissant un contact personnel avec les principaux responsables avec qui elle sera amenée à traiter tout au long de son mandat. La commissaire Crețu aime aller à la rencontre des personnes, voir et examiner les projets par elle-même. Elle se réjouit donc de ses prochains voyages. Soucieuse d'assurer une bonne communication, elle tient aussi un blog dans lequel elle fait régulièrement le point sur ses activités et vient de lancer un fil d'actualités sur Twitter et Facebook.



▶23/01/2015

Ljubljana/Slovénie

Corina Crețu et Alenka Smerkolj, ministre slovène en charge du développement, des projets stratégiques et de la cohésion, visitent les grottes de Škocjan, site de deux projets d'infrastructures touristiques financés par le FEDER.



▶30/01/2015

Zagreb/Croatie

Présentation de l'accord de partenariat au côté de Branko Grčić, vice-premier ministre croate et ministre du développement régional et des Fonds européens.

▶POUR EN SAVOIR PLUS

[http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/cretu/blog\\_en](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/cretu/blog_en)

<https://twitter.com/CorinaCretuEU>

<https://www.facebook.com/EUCorinaCretu>



▶12/02/2015

Paris/France

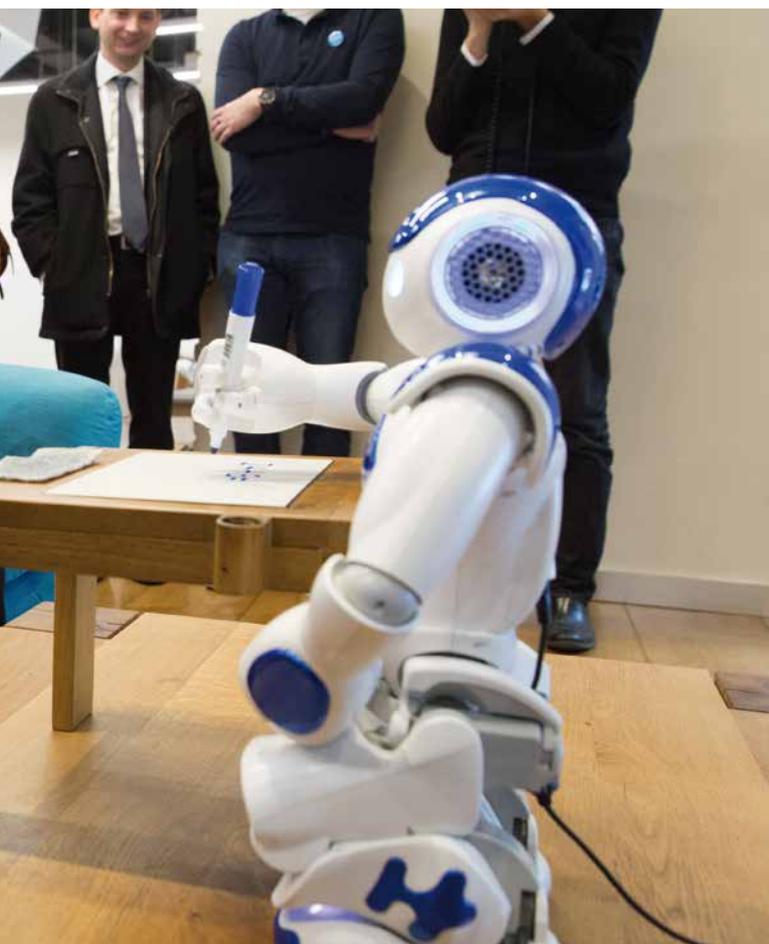
Démonstration du robot Nao, issu du projet «Juliette» financé par l'UE, un cluster regroupant des laboratoires et des PME spécialisés en robotique à Paris.



►30/03/2015  
Prague/République tchèque  
Corina Crețu et Karla Slechtová, ministre tchèque du développement régional, discutent d'une bannière de présentation des régions tchèques.



►08/01/2015  
Riga/Lettonie  
Participation à un débat sur l'avenir de l'Europe à la «Riga Latvian Society House» (Maison de la société lettone de Riga), aux côtés des vice-présidents de la Commission européenne Frans Timmermans (à gauche) et Valdis Dombrovskis (au centre).



►06/03/2015  
Mérida/Espagne  
Visite de l'entreprise Gameroil lors d'un voyage en Espagne pour rencontrer les parties prenantes chargées de la mise en œuvre des fonds de l'UE.

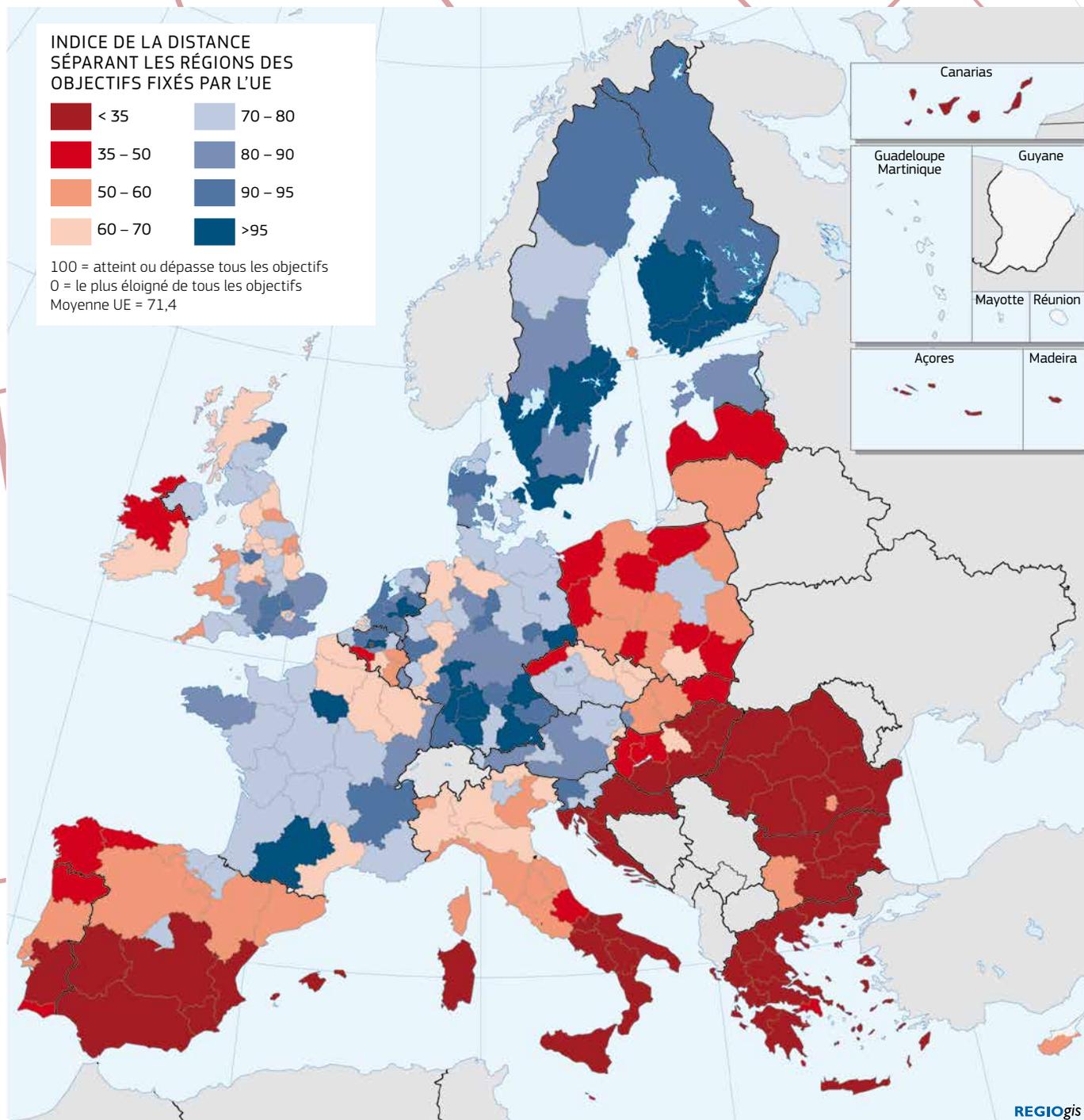


►12/03/2015  
Rătești/Roumanie  
Visite d'une exploitation agricole avec Phil Hogan, commissaire européen en charge de l'agriculture et du développement rural (3<sup>e</sup> sur la gauche) et Daniel Constantin, ministre roumain de l'agriculture et du développement rural (4<sup>e</sup> sur la gauche).



►19/03/2015  
Frankfurt-an-der-Oder/Allemagne – Slubice/Pologne  
Avec Elżbieta Polak, maréchale de la voïvodie de Lubusz, Pologne, lors d'une visite à la frontière germano-polonaise pour parler de la coopération transfrontalière dans la région.

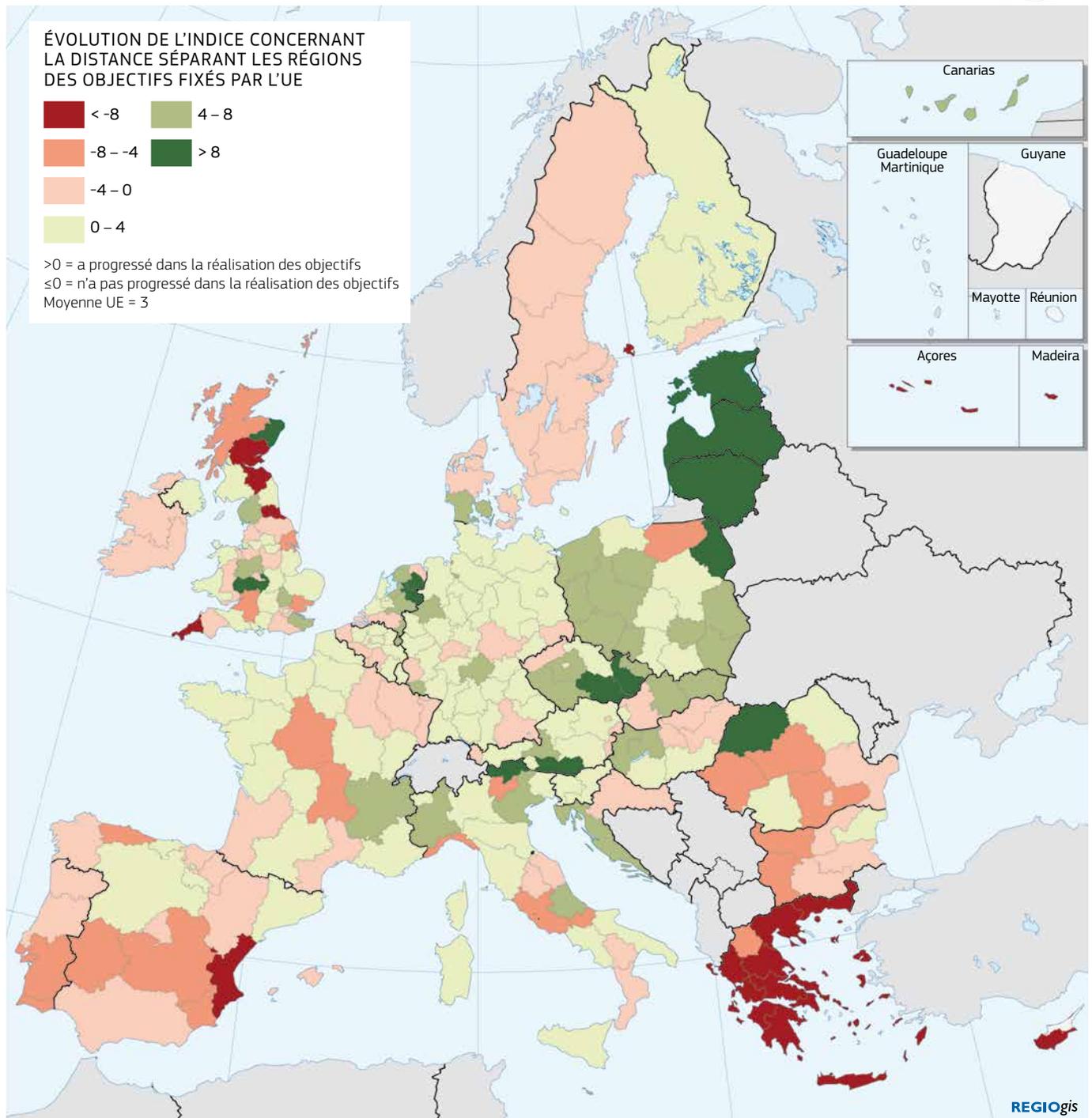
# ► INDICE EUROPE 2020, 2012



L'indice régional 2020 mesure la progression des régions dans la réalisation des quatre objectifs phares de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, d'éducation, de pauvreté et d'innovation. Si une région atteint un objectif, elle obtient 25 points. Les régions les plus éloignées de l'objectif obtiennent 0 point. Cinq régions, au nombre desquelles figurent les trois capitales nordiques, ont atteint tous

les objectifs en 2012 et obtenu un score de 100. Les régions des capitales sont presque toujours les plus performantes au sein de leur pays. De nombreuses régions d'Allemagne, d'Autriche, du Royaume-Uni, de France et du Benelux obtiennent de très bons résultats tandis que les régions méridionales et celles des États membres qui ont adhéré à l'UE après 2004 occupent souvent le bas du classement.

# ▶ ÉVOLUTION DE L'INDICE EUROPE 2020, 2010-2012



La différence entre régions plus développées, régions en transition et régions moins développées est croissante. Les taux d'emploi, les taux d'enseignement supérieur et la recherche et le développement dans les régions moins développées sont beaucoup moins élevés que dans les autres régions. En conséquence, l'indice 2020 est deux fois plus élevé dans les régions plus développées que dans les régions moins développées.

Entre 2010 et 2012, huit régions ont augmenté leur score de plus de dix points: les pays baltes, deux régions néerlandaises, deux régions britanniques et une région roumaine. Toutefois, deux fois plus de régions ont vu leur score chuter de dix points: dix régions grecques, deux espagnoles, deux portugaises, une britannique et Chypre.

# ► SOUTIEN DE L'UE À SES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

## AIDER LES RÉGIONS À FAIRE VALOIR LEURS ATOUTS

En février, la commissaire en charge de la politique régionale, Corina Crețu, a effectué sa première visite officielle en Guadeloupe, où elle devait participer à la 20<sup>e</sup> Conférence des présidents des régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE. Cette visite a été l'occasion de discuter des stratégies de croissance économique des neuf régions et des moyens d'optimiser l'utilisation des subventions européennes mises à leur disposition.

Les neuf régions ultrapériphériques comprennent la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte, la Réunion, Saint-Martin, les Açores, Madère et les îles Canaries. Elles font partie intégrante de l'UE et sont soumises au droit communautaire ainsi qu'à tous les droits et obligations attachés à l'adhésion à l'UE.

La Conférence des présidents, organisée chaque année par la présidence tournante du groupe (actuellement la Guadeloupe), est le principal rendez-vous politique entre le commissaire en charge de la coordination des politiques européennes vis-à-vis des régions ultrapériphériques et les présidents de ces régions. Elle permet de discuter de la stratégie de l'UE à l'égard des régions dans le cadre de différentes politiques communautaires telles que l'agriculture, l'environnement, la cohésion et la politique maritime, le commerce, etc.

### Les difficultés

Les régions ultrapériphériques présentent un grand potentiel mais elles se heurtent aussi à de nombreuses difficultés dues à leur situation géographique particulière et au fait qu'il s'agit souvent d'îles.

D'un côté, elles sont confrontées à l'éloignement, à l'insularité, au manque d'espace, aux difficultés que posent le relief et le climat, ainsi qu'à la dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits, d'où une relative fragilité économique. De l'autre, elles offrent un vaste potentiel et constituent un atout pour l'Europe. Elles diffusent notamment l'influence de l'UE à travers leurs régions: l'Atlantique Nord-Est, les Caraïbes, l'Amazonie et l'Océan indien.

### Les ressources

Ces régions possèdent une réserve potentielle considérable de ressources marines et constituent un laboratoire de haute mer unique pour la recherche européenne dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'action climatique, l'énergie et la biotechnologie. Ces territoires abritent une extraordinaire diversité d'espèces et d'écosystèmes, d'une importance capitale pour la biodiversité à l'échelle mondiale. Ils réunissent les conditions pour développer des sources d'énergie renouvelables, qu'il s'agisse des biocarburants ou d'énergie éolienne, solaire, géothermique ou photovoltaïque.

Les régions ultrapériphériques sont un atout pour le tourisme grâce à leur environnement naturel et culturel exceptionnel. Leur situation offre aussi de nombreuses possibilités pour le développement des activités de l'UE dans les domaines de l'espace, de l'astrophysique et des satellites.

S'agissant du capital humain, les régions ultrapériphériques possèdent une main-d'œuvre plus instruite et plus qualifiée, des services publics plus efficaces et un savoir-faire plus avancé que leurs voisins, ce qui leur donne la possibilité de vendre leurs services et leur expertise dans des secteurs à forte valeur ajoutée.

### Le soutien de l'UE

L'UE aide ces régions à moderniser leur économie et à surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées. Elle concentre son aide sur les domaines particulièrement sensibles à son intervention et dans lesquels elle aura le plus d'impact.

Pour la période 2014-2020, les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) ont mis à la disposition de ces neuf régions une enveloppe de plus de 6,6 milliards d'euros afin qu'elles puissent s'équiper pour surmonter les obstacles économiques et environnementaux et les tourner à leur avantage.

Dans sa communication de 2012 intitulée «Les régions ultrapériphériques de l'Union européenne: vers un partenariat pour une croissance intelligente, durable et inclusive»,



## MÉMORIAL DE L'ESCLAVAGE ET PORT DE POINTE-À-PITRE

La commissaire Crețu a visité un nouveau mémorial commémorant l'abolition de l'esclavage et du commerce d'esclaves. Actuellement en construction, ce mémorial cofinancé par le FEDER est un complexe de bâtiments impressionnant destiné à devenir un lieu de souvenir en hommage aux millions de personnes victimes de l'esclavage et à promouvoir la compréhension et la réconciliation. Il devrait aussi attirer des touristes et générer une activité économique et des emplois.

Le complexe du mémorial sera inauguré en mai 2015 par le président français. La commissaire a également visité le port de Pointe-à-Pitre, un vaste espace abrité dont le FEDER finance l'expansion. Le port revêt une importance capitale pour l'économie de l'archipel et pour le commerce international (en particulier au vu de l'élargissement récent du canal de Panama) mais il est situé dans une région sujette aux catastrophes naturelles.

la Commission fixe cinq axes prioritaires (accessibilité, compétitivité, intégration régionale, renforcement de la dimension sociale et lutte contre le changement climatique) pour aligner les actions stratégiques en faveur des régions ultrapériphériques sur la stratégie Europe 2020.

Lors de sa visite, la commissaire Crețu a souligné qu'il fallait exploiter davantage le potentiel des programmes opérationnels pour la période 2014-2020, et a insisté sur le soutien apporté par la politique régionale, qui dote les régions ultrapériphériques d'outils appropriés pour transformer leurs atouts en un véritable potentiel de croissance.

### Les plans d'action

En 2012, la Commission a invité les régions ultrapériphériques à élaborer des plans d'action individuels reflétant leurs besoins, leurs opportunités et leurs priorités stratégiques à long terme.



► Conférence des présidents des régions ultrapériphériques de l'UE, Guadeloupe.

Chaque plan d'action définit la façon dont la région concernée projette de mettre en œuvre la stratégie Europe 2020 compte tenu de sa situation. Ces plans ne portent pas seulement sur les programmes des Fonds ESI mais englobent d'autres thématiques, par exemple l'accès aux programmes horizontaux de l'UE.

De nombreuses actions sont axées sur la lutte contre le chômage, le renforcement de l'intégration régionale et l'utilisation accrue des énergies renouvelables afin de lutter contre le changement climatique.

Lors de la Conférence des présidents de 2013, qui s'est tenue à La Réunion, la Commission a suggéré la création de groupes de travail *ad hoc* afin de faciliter la mise en œuvre des plans d'action au travers de mesures concrètes.

Ces groupes de travail ont entamé leurs travaux en 2014 et six réunions «plénières» ont déjà eu lieu à Bruxelles, ainsi que des réunions parallèles en téléconférence pour aborder des questions régionales plus spécifiques.

### L'aide à l'emploi

À la demande des régions ultrapériphériques, une attention particulière a été accordée aux mesures de lutte contre le chômage. C'est ainsi qu'est né le «réseau Emploi RUP», officialisé par les présidents des régions en septembre 2014.

La direction générale Politique régionale et urbaine et la direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission uniront leurs efforts pour aider les régions ultrapériphériques à mettre au point des actions et projets concrets qui auront un impact sur l'emploi, notamment dans le cadre du réseau Emploi RUP.

La commissaire Crețu s'est réjouie du dynamisme insufflé par les groupes de travail tripartites.

#### ► POUR EN SAVOIR PLUS

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/index.cfm/fr/policy/themes/outmost-regions/](http://ec.europa.eu/regional_policy/index.cfm/fr/policy/themes/outmost-regions/)

# ▶ LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EUROPÉEN S'EXPORTE EN AMÉRIQUE LATINE

**L'expérience acquise par l'Europe pendant 40 ans, à mesure qu'elle façonnait son propre modèle de développement régional, a récemment fait l'objet d'une coopération intensive avec plusieurs pays d'Amérique latine.**

Depuis quelques années, les pays d'Amérique latine manifestent un intérêt particulier pour la politique régionale de l'UE, dont ils souhaitent mieux comprendre les objectifs et les méthodes. Ils pourront ainsi élaborer et mettre en œuvre des politiques favorisant un schéma de développement économique plus équilibré et accroître la compétitivité et les taux d'emploi au niveau national tout en renforçant la coopération transfrontalière. L'importance de la politique régionale est telle pour le continent sud-américain qu'un réseau latino-américain des politiques publiques de développement régional, baptisé *Red Latinoamericana de Políticas Públicas de Desarrollo Regional* et regroupant 17 pays, a été constitué afin que ces pays puissent échanger leurs expériences et leurs meilleures pratiques. Par ailleurs, dans le cadre général des relations entre l'Europe et l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), prévu en juin 2015, a été placé sous le thème «Concevoir notre avenir commun pour offrir à nos citoyens des sociétés prospères, solidaires et viables à long terme» qui, comme ce titre l'indique, comportera une forte dimension de développement territorial.

## Le modèle européen de développement régional

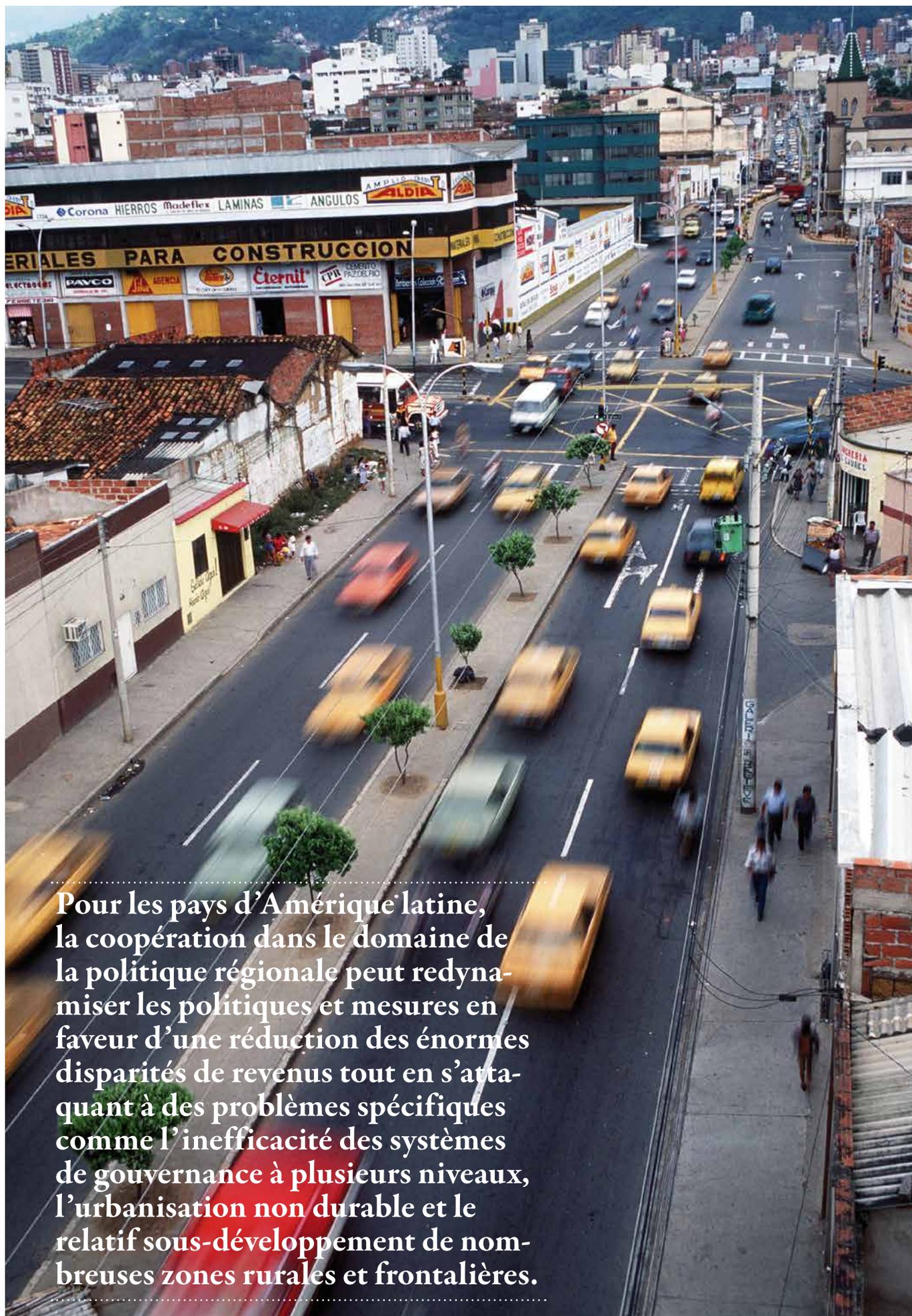
Depuis 2006, la direction générale de la politique régionale et urbaine, représentant l'Union européenne, met en œuvre un programme de coopération avec les pays émergents, largement soutenu par le Parlement européen depuis 2009. Grâce à ce travail, des pays du monde entier ont pu bénéficier de l'expérience européenne de plus de 25 ans au travers de dialogues et d'échanges de bonnes pratiques. Au cœur de cette coopération, l'intérêt suscité par le modèle européen de développement régional en dehors de l'UE, un

modèle axé sur le marché, régi par des règles strictes de façon à préserver la concurrence et à promouvoir des marchés publics ouverts, et qui respecte des principes fondamentaux tels que la bonne gouvernance, l'égalité des chances, le développement durable et une participation large à la conception et à la mise en œuvre des mesures de développement. De plus en plus, les villes et les régions des deux bords sont associées aux dialogues dans le cadre d'une *coopération décentralisée*, un processus qui bénéficie de la meilleure expertise internationale. Pour les acteurs régionaux, les dialogues sont donc une occasion de travailler en réseau et de tisser de nouveaux liens d'affaires et des relations commerciales.

Pour les pays d'Amérique latine, le principal attrait de ce type de coopération réside dans la possibilité, via la politique régionale, de redynamiser leurs politiques et actions en faveur d'une réduction des énormes disparités de revenus tout en s'attaquant à des problèmes spécifiques comme l'inefficacité des systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux, l'urbanisation non durable et le relatif sous-développement de nombreuses zones rurales et frontalières. Ces pays manifestent un intérêt particulier pour les idées européennes relatives aux systèmes d'innovation régionaux car ils souhaitent créer de nouvelles opportunités dans des secteurs à valeur ajoutée et réduire ainsi leur dépendance traditionnelle vis-à-vis des produits primaires et des industries extractives.

## Dialogue sur la politique régionale avec le Brésil

La coopération avec le Brésil est en grande partie centrée sur l'initiative politique du gouvernement visant à mettre en place une nouvelle politique nationale de développement régional. Les travaux préparatoires ont été largement influencés par les objectifs prioritaires et les systèmes de mise en œuvre du modèle européen de politique régionale. Depuis l'officialisation du dialogue en 2007 via la signature d'un protocole d'accord avec le ministre de l'intégration nationale, premier accord du genre conclu avec un pays



Pour les pays d'Amérique latine, la coopération dans le domaine de la politique régionale peut redynamiser les politiques et mesures en faveur d'une réduction des énormes disparités de revenus tout en s'attaquant à des problèmes spécifiques comme l'inefficacité des systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux, l'urbanisation non durable et le relatif sous-développement de nombreuses zones rurales et frontalières.

d'Amérique latine, plus de 40 projets coopératifs ont été organisés, parmi lesquels des conférences, des séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, un programme d'échange à l'intention des acteurs et représentants régionaux et des études comprenant des projets pilotes dans la région transfrontalière de la Guyane française (la plus longue frontière extérieure de l'UE avec un pays tiers), sans oublier un vaste examen territorial du Brésil entrepris en coopération avec l'OCDE.

### Des stratégies régionales d'innovation au Chili

La volonté de créer de nouveaux débouchés dans les secteurs à valeur ajoutée et de réduire la dépendance vis-à-vis du secteur primaire est particulièrement forte au Chili. Le projet «RED» (2011-2012), cofinancé par l'Union européenne, a permis à sept régions chiliennes de mettre au point des stratégies régionales d'innovation (SRI) en s'inspirant d'une méthodologie européenne du même nom. Ce projet a eu des retombées positives et, au vu des résultats obtenus, la DG de la politique régionale et urbaine a octroyé une aide financière supplémentaire pour faciliter la mise en œuvre des stratégies dans les régions concernées, notamment la mise en place de systèmes de suivi.

Ces stratégies d'innovation ont enclenché une nouvelle dynamique fondée sur le consensus et la coopération dans les régions chiliennes ainsi que dans les secteurs économiques et universitaires et les institutions publiques. Elles ont aussi renforcé les connaissances professionnelles dans les régions grâce à des programmes d'enseignement et de formation intensifs. Par ailleurs, l'aide européenne a renforcé la gouvernance régionale et l'on admet qu'elle a fortement contribué au processus de décentralisation régionale, l'une des grandes priorités du gouvernement national.

### La politique régionale et l'intégration transfrontalière au Pérou

Bien que très récente (2013), la coopération avec le Pérou en matière de stratégies régionales d'innovation dans le cadre de la coopération transfrontalière a déjà livré d'excellents résultats. Une étude pilote sur l'innovation régionale dans les régions de Cusco et Tacna, fondée sur la méthode européenne, a débouché sur des partenariats entre des entreprises (PME), des universités, des centres de recherche et des autorités régionales visant à identifier et à développer des activités à valeur ajoutée pour stimuler la croissance régionale. Le Pérou, avec le soutien de la Commission européenne, a également organisé un séminaire international en décembre 2013 sur le thème «Innovation for Territorial Development» (L'innovation en faveur du développement territorial). Plus de 200 représentants d'Amérique latine et d'Europe ont assisté à l'événement.



▶ Les chutes d'Iguazú, à la frontière entre l'Argentine et le Brésil.

Un autre projet portait sur une coopération triangulaire entre l'UE, le Pérou et le Chili dans le domaine de l'innovation et du développement régional dans les régions de Tacna (Pérou) et d'Arica (Chili) ainsi que dans les capitales, Lima et Santiago. Ce projet a instauré une collaboration transfrontalière pour le développement de secteurs tels que l'agroalimentaire, le tourisme et la distribution d'eau.

Dans le même esprit, des projets ciblant les parties péruvienne et brésilienne du bassin amazonien, en particulier le secteur de l'aquaculture, sont élaborés conjointement dans le cadre d'un projet de coopération transfrontalière entre l'UE, le Pérou et le Brésil. Grâce à ce projet, des mesures concrètes sont actuellement mises au point pour accroître l'efficacité des politiques publiques dans le bassin amazonien au profit du développement durable et de la compétitivité du secteur aquacole.

### Un intérêt croissant pour la collaboration avec l'UE dans le domaine de la politique régionale

Deux nouveaux dialogues ont été approuvés récemment: le premier, avec le Mexique (octobre 2014), la nouvelle administration ayant inscrit parmi ses priorités politiques la mise en place d'une stratégie de développement régional au niveau fédéral; le deuxième, en janvier 2015, avec le «SICA» (Système d'intégration de l'Amérique centrale), une organisation supranationale regroupant huit pays d'Amérique centrale. Dans le cas du SICA, qui a conclu en 2013 un accord d'association de grande ampleur avec l'Union européenne, l'objectif de l'UE est d'échanger des informations sur les bonnes pratiques en matière de coopération transfrontalière par le biais d'une étude initiale menée dans trois régions transfrontalières qui présentent des problèmes particuliers d'intégration: le golfe de Fonseca (El Salvador-Honduras-Nicaragua), la région de Trifinio (El Salvador-Guatemala-Honduras) et le bassin de Sixaola (Costa Rica-Panama).



## Projets de coopération transfrontalière en Amérique latine

Au cours des dernières années, la DG de la politique régionale et urbaine, avec l'aide de l'Association des régions frontalières européennes (ARFE), a réalisé plusieurs études et organisé des ateliers, séminaires et visites d'étude sur le thème de la coopération transfrontalière entre les pays et régions d'Amérique latine, auxquels ont participé des personnes venues d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, du Chili, de Colombie, de l'Équateur, du Paraguay, du Pérou et de l'Uruguay. Plusieurs domaines de coopération ont été identifiés dans un projet initial, notamment ceux qui offraient des possibilités de coopération stimulantes, principalement dans les régions frontalières entre le Paraguay et l'Argentine et entre l'Uruguay et le Brésil.

L'UE (DG de la politique régionale et urbaine) a ensuite financé une étude visant à favoriser une croissance durable globale dans les zones de développement du fleuve Paraná.

Dans le cadre d'autres projets de coopération transfrontalière, des experts et représentants politiques d'Amérique latine ont entamé une série de visites d'études dans différentes régions frontalières européennes pour assister à des séminaires en relation avec cette thématique et auxquels participaient des autorités nationales et supranationales, le Marché commun du Sud (Mercosur), la Communauté andine, le SICA et l'UE, ainsi que des représentants de la société civile, du monde universitaire et du milieu des entreprises.

## La coopération pour un développement urbain durable

Depuis 2010, la DG de la politique régionale et urbaine et la Banque interaméricaine de développement (BID) apportent un soutien à des villes européennes, latino-américaines et caribéennes aspirant à un développement urbain plus

intégré et durable (URBELAC). L'objectif est d'encourager le développement urbain durable des deux côtés de l'Atlantique au moyen de réseaux qui permettent aux acteurs publics confrontés à des défis similaires d'échanger leurs bonnes pratiques et les leçons tirées des politiques et mesures en faveur d'un développement urbain durable et intégré. Depuis sa création, 22 villes des deux côtés de l'Atlantique ont rejoint ce réseau.

## Collaboration avec le Programme régional pour la cohésion sociale (EUROSociAL)

Cet important programme à long terme de coopération entre l'UE et l'Amérique latine soutient prioritairement les politiques publiques de développement régional servant les intérêts de ces pays et de leurs régions. La DG de la politique urbaine et régionale contribue au programme en organisant des ateliers et séminaires ou en y participant, et en accueillant des délégations d'autorités nationales et régionales d'Amérique latine. Elle soutient également l'action du Réseau latino-américain des politiques publiques de développement régional, mentionné plus haut.

### ► POUR EN SAVOIR PLUS

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/index.cfm/fr/policy/cooperation/international/latin-america/](http://ec.europa.eu/regional_policy/index.cfm/fr/policy/cooperation/international/latin-america/)

# ▶ UN PLAIDOYER POUR LA POLITIQUE RÉGIONALE



**Shirin Wheeler, ancienne porte-parole de la politique régionale de septembre 2012 à novembre 2014, revient sur sa transition du métier de journaliste à celui de porte-parole.**

Un journaliste travaillant pour une radio tchèque à Bruxelles m'a dit un jour en bavardant devant une tasse de café avant notre briefing de la mi-journée au Berlaymont, que sans les interruptions sporadiques de nos programmes par l'UE, l'état des administrations nationales et locales serait bien pire. Au lieu de manifester de l'hostilité, ce collègue et de nombreux autres journalistes en place à Bruxelles voyaient plutôt en la politique régionale de l'UE une influence réformatrice et salutaire. Bien sûr, nombreux sont ceux qui ont d'autres a priori, mais ces échanges m'ont poussée à réfléchir aux différents regards des journalistes issus de diverses régions d'Europe sur l'UE en général, et sur notre politique en particulier. J'ai aussi réalisé qu'il était important de voir dans la politique régionale autre chose que la poule aux œufs d'or au bout du processus d'adhésion de l'UE.

En tant que journaliste de la BBC ayant couvert l'actualité européenne pour un public international et national pendant près de 15 ans, je n'avais pas vraiment prévu de travailler pour la Commission européenne. Mais, d'une certaine manière, c'était une évolution logique. J'avais commencé à couvrir les questions européennes en tant que correspondante à Bruxelles pour une radio locale de la BBC et une télévision régionale, et il me semblait important et intéressant d'appréhender les politiques européennes dans une perspective locale: quel impact la directive relative au temps de travail peut-elle avoir sur une boulangerie à Namur? En quoi un projet coopératif dans la région de Frise instaurant

un partage des permis de pêche entre les pêcheurs peut-il inspirer la politique européenne en matière de pêche? Que représente l'identité européenne pour un danseur de flamenco en Andalousie?

À mon arrivée au Berlaymont, l'Europe était aux prises avec une crise financière et économique qui monopolisait toute mon attention et celle d'autres collègues de la presse. Il était évident qu'il fallait présenter la politique régionale comme une réponse à la crise: alors qu'on parlait presque partout d'austérité, la politique régionale faisait le choix de l'investissement et de la mobilisation du potentiel humain. Ce positionnement parle aux citoyens (surtout dans un contexte de pessimisme ambiant), comme devait le démontrer plus tard notre visite dans les 13 régions de Grèce, en compagnie de l'unité grecque de la DG Politique régionale et urbaine.

J'endossais le rôle de porte-parole pour la politique régionale à un moment passionnant. Au Parlement européen, les trilogues battaient leur plein alors que les négociations sur la réforme de la politique entraient dans leur phase finale. J'étais soulagée de constater que je pourrais «vendre» avec enthousiasme les changements apportés, en dépit du caractère indigeste de certains termes tels que «conditionnalité *ex ante*» ou «spécialisation intelligente». Je ne pense pas que les communicateurs politiques puissent être convainçants s'ils ne croient pas en ce qu'ils font. Et je devais pouvoir garder la tête haute face à mes anciens collègues dans la salle de presse!

Mais passer du rôle de commentateur de l'actualité européenne à celui de communicateur représente un grand changement (même si vous avez travaillé pour une chaîne du service public dont la devise est «notre mission est d'expliquer»). Lorsque vous êtes porte-parole d'une institution politique, vous êtes tenu par la loyauté envers différentes parties. J'appartenais désormais au monde des «messages» et des «positions à adopter». D'un autre côté, la volonté de transparence, de débat et de participation publique est visiblement très forte au sein de la Commission, ce qui est assez rassurant. Mais le fait de devoir trouver un juste équilibre entre prudence et ouverture était nouveau pour moi.

En conclusion, je dirais à mes collègues communicateurs: bien que chaque politique présente des points sensibles, la politique régionale démontre par de nombreux exemples que l'UE améliore la vie des citoyens. Si nous nous montrons trop prudents, nous risquons d'occulter les bonnes nouvelles au lieu de les diffuser. ■

# ▶ PLANS D'ÉVALUATION

## POUR ÉTAYER UNE POLITIQUE FACTUELLE

**Une fois les programmes opérationnels adoptés, les autorités de gestion doivent établir des plans d'évaluation qui seront examinés par le comité de suivi dans un délai d'un an. Ces plans couvrent chacun des différents programmes et accompagnent leurs activités d'évaluation jusqu'au terme de la période de programmation. Ils sont essentiels pour étayer la nouvelle approche de la politique de cohésion, davantage axée sur les résultats.**

Le règlement relatif aux Fonds structurels et d'investissement pour la période 2014-2020 insiste beaucoup plus qu'auparavant sur les objectifs des programmes, la logique d'intervention pour obtenir les résultats escomptés et le rôle de l'évaluation. Il rend obligatoires les plans d'évaluation mais aussi les évaluations d'impact, qui servent à mesurer la contribution des Fonds à la réalisation des objectifs des programmes. Les États membres et la Commission européenne doivent rendre compte régulièrement des résultats et des impacts: les premiers, à la Commission européenne, et cette dernière au Parlement européen, au Conseil, au Comité social et au Comité des régions. En 2022, les États membres dresseront un rapport de synthèse sur les résultats de toutes les évaluations, préparant ainsi le terrain pour les évaluations *ex post* de la politique par la Commission européenne. Les évaluations contribueront donc aux débats politiques au plus haut niveau.

La planification des évaluations n'est pas chose aisée. Tout d'abord, les programmes doivent expliquer clairement les changements visés, et il faut assurer un suivi des indicateurs pertinents. Ensuite, selon la disponibilité des données dans les domaines couverts par les programmes, il convient de décider des domaines à évaluer pour pallier au mieux le déficit de connaissances et satisfaire aux prescriptions réglementaires.

Dans cette optique, les plans doivent dresser une liste des évaluations à réaliser pendant la durée de vie du programme et mobiliser des ressources suffisantes pour procéder à la collecte et à l'analyse des données nécessaires. Pour chaque évaluation programmée, ils doivent préciser les motifs, le calendrier, les principales questions, les méthodes à utiliser et les données requises, la durée et le budget indicatif. Ils doivent aussi expliquer comment les évaluations seront organisées, comment le suivi des résultats sera assuré et comment les résultats seront communiqués aux parties prenantes et au public. Les autorités de gestion doivent



### DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docoffic/2014/working/wd\\_2014\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/2014/working/wd_2014_fr.pdf)

régulièrement réexaminer ces plans et les adapter en cas de modification du programme ou de son contexte générant de nouveaux besoins sur le plan des connaissances.

La planification des évaluations en amont permettra d'améliorer leur qualité et leur utilité, et aidera la Commission à collecter et à diffuser leurs résultats auprès des responsables politiques et des gestionnaires des programmes. Au final, cela contribuera à la conception et à la mise en œuvre de programmes et politiques fondés sur des faits.

Pour aider les autorités de gestion à rédiger leurs plans d'évaluation, la Commission européenne a publié un document d'orientation qui peut être consulté sur le site de la DG Politique régionale et urbaine. Ce document formule aussi des recommandations sur la façon de rédiger le cahier des charges pour les évaluations d'impact et d'organiser les évaluations externes. La Commission européenne coopérera avec les autorités de gestion afin d'améliorer la qualité de ces plans d'évaluation, en formulant des commentaires et en partageant les bonnes pratiques.

#### ▶ POUR EN SAVOIR PLUS

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/index.cfm/fr/policy/evaluations/guidance/#1](http://ec.europa.eu/regional_policy/index.cfm/fr/policy/evaluations/guidance/#1)

# ▶ NOUVELLES

## [EN BREF]



## COUP D'ENVOI DE LA NOUVELLE PÉRIODE DE PROGRAMMATION EN POLOGNE

La **commissaire Crețu** a donné le coup d'envoi officiel des programmes opérationnels polonais pour la politique de cohésion, aux côtés de la ministre polonaise des infrastructures et du développement, **Maria Wasiak**, lors d'un événement organisé en Pologne le 26 février, en présence du premier ministre polonais **Ewa Kopacz**, de la commissaire **Elżbieta Bieńkowska** et des maréchaux des 16 voïvodies de Pologne.

Depuis l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, il y a près de 11 ans, les fonds ont joué un rôle majeur dans la croissance du pays. Durant la période 2014-2020, la Pologne restera le plus grand bénéficiaire de la politique de cohésion de l'UE. En effet, plus de 77,3 milliards d'euros lui seront alloués au titre du Fonds européen de développement régional, du Fonds de cohésion et du Fonds social européen.

Grâce à l'excellente coopération entre les autorités polonaises et la Commission européenne, les 22 programmes opérationnels ont été adoptés à la mi-février. La nouvelle période représente un défi sur le plan de la mise en œuvre car plus de 55 % des ressources seront désormais gérées par les régions. Il s'agit d'une grande chance pour les régions, qui connaissent mieux que personne leurs atouts et leurs besoins. Mais cela signifie aussi un renforcement de leur responsabilité puisqu'elles devront veiller à ce que les fonds soient investis de manière judicieuse.

### ▶ POUR EN SAVOIR PLUS

[http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/cretu/blog/launching-new-programming-period-poland\\_en](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/cretu/blog/launching-new-programming-period-poland_en)

## ▼ GUIDE DE L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES MIS À JOUR

La Commission européenne a publié récemment une version actualisée du guide de l'analyse coûts-avantages (obligatoire pour tous les grands projets sollicitant le soutien des Fonds ESI pour la période 2014-2020). Ce guide s'appuie sur la solide expérience acquise dans la préparation et l'évaluation des grands projets durant la période de programmation 2007-2013. Il fournit des recommandations pratiques et des études de cas par secteur à l'attention des autorités impliquées dans des grands projets et de tous les consultants préparant la documentation requise. Il présente les prescriptions réglementaires à suivre pour l'évaluation des grands projets et les décisions qui en résultent, et formule des principes directeurs pour chaque secteur. Ce guide est le fruit du travail de toute une équipe, dirigée par **Davide Sartori** du Centre des études industrielles à Milan, avec la contribution d'un groupe scientifique emmené par le **professeur Massimo Florio** et des experts de JASPERS (<http://www.jaspers-europa-info.org/>).



### ▶ POUR EN SAVOIR PLUS

<http://europa.eu/wc37t>

## LES ORIENTATIONS À L'INTENTION DES BÉNÉFICIAIRES ÉTABLISSSENT DES LIENS AVEC D'AUTRES FONDS DE L'UE

Un nouveau guide de la Commission européenne a été publié récemment dans toutes les langues officielles de l'UE. Il explique comment accéder aux Fonds structurels et d'investissement européens et les utiliser de façon efficace, et comment les associer aux instruments financiers d'autres politiques communautaires pertinentes afin d'exploiter leurs complémentarités. Les liens fournis tout au long du document permettront aux bénéficiaires potentiels de trouver leur chemin dans le dédale d'informations disponibles en ligne, en les menant directement vers les sites web et les documents les plus utiles. Une liste récapitulative en ligne est également disponible pour aider les bénéficiaires potentiels à identifier les sources de financement les plus appropriées.

► POUR EN SAVOIR PLUS  
Disponible en 22 langues.  
<http://europa.eu/!cn47JG>



## OPEN DAYS 2015 COUP D'ENVOI DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DES RÉGIONS ET DES VILLES

La 13<sup>e</sup> édition des OPEN DAYS aura lieu à Bruxelles, du 12 au 15 octobre. Cette année, l'événement est placé sous le thème: «Les régions et les villes d'Europe: des partenaires pour l'investissement et la croissance». Les inscriptions débuteront au mois de juillet.



► POUR EN SAVOIR PLUS  
[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/opendays/od2015/](http://ec.europa.eu/regional_policy/opendays/od2015/)



► Le commissaire en charge de l'énergie, Maroš Šefčovič, présente le «paquet Énergie» au Parlement européen, le 25 février.

## LA POLITIQUE DE COHÉSION CONTRIBUE À LA STRATÉGIE DE L'UNION DE L'ÉNERGIE

Le 25 février 2015, la Commission européenne a adopté un cadre stratégique pour une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique. Cette stratégie vise à réduire la dépendance énergétique, à promouvoir la libre circulation de l'énergie au-delà des frontières, à encourager l'efficacité énergétique et à faciliter le passage à une économie sobre en carbone.

La politique de cohésion jouera un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'Union de l'énergie sur le terrain, au travers de projets bénéficiant réellement aux citoyens. Durant la période 2014-2020, elle investira 38 milliards d'euros dans l'économie sobre en carbone (soit le double des montants investis dans ce domaine durant la période de financement précédente). Ce financement aidera les États membres, les régions, les gouvernements locaux et les villes à effectuer les investissements nécessaires dans l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, les réseaux de distribution intelligents ou le transport durable en milieu urbain.

Conformément à certains objectifs clés de l'Union de l'énergie, nos investissements permettront de réduire l'importation coûteuse d'énergie, de diversifier nos sources d'énergie, de lutter contre la précarité énergétique, de diminuer les émissions, de créer de l'emploi et de soutenir les petites et moyennes entreprises.

► POUR EN SAVOIR PLUS  
<http://ec.europa.eu/priorities/energy-union/>



► ESTONIE

# ► L'ESTONIE MONTRE L'EXEMPLE EN PROPOSANT AUX CITOYENS DES SERVICES EN LIGNE SOPHISTIQUÉS

**L'Estonie est en passe de devenir l'une des sociétés connectées les plus avancées au monde. Sa dernière innovation en date: la création d'une carte de résident électronique pour les ressortissants étrangers. Une grande partie de l'infrastructure d'administration en ligne de l'Estonie a bénéficié des investissements du Fonds européen de développement régional.**

Les services en ligne estoniens ont déjà fait beaucoup de bruit dans les médias internationaux. Pour CNN, l'Estonie est un «pays numérique administré à partir de tablettes et de smartphones». La BBC parle de «services administratifs en ligne sans aucun papier». *Le Monde* a surnommé le pays «la cybersentinelle de l'Occident». *The Wall Street Journal* et *The Times of India* ont consacré de longs articles à ce sujet: «Electronic ID Would Allow a Digital Life Without a Physical Presence» (Une carte d'identité électronique permettrait une vie numérique sans présence physique) et «Digital residency clicks with Indian entrepreneurs» (Le permis de séjour numérique, un concept attractif pour les entrepreneurs indiens).

Depuis une dizaine d'années, la population estonienne figure parmi les plus grands utilisateurs au monde de services sur Internet. Les Estoniens ont donc aujourd'hui accès à un large éventail de services en ligne, tant privés que publics, dans des domaines aussi variés que les soins de santé, les élections ou l'impôt sur le revenu. Et les experts estoniens sont

invités par les autorités de nombreux pays à venir leur expliquer comment ce miracle a pu se produire.

Cette évolution numérique est le fruit d'un partenariat entre un gouvernement clairvoyant, un secteur des TIC proactif et une population férue de technologie qui, avec le soutien des subventions du fonds européen de développement régional, a permis de développer l'infrastructure informatique, les réseaux et les applications pour les services en ligne.

## «L'E-stonie»

À la base de l'avancée numérique de l'E-stonie (ainsi qu'elle est surnommée), un accès à l'Internet sans fil dans tout le pays, même en forêt. 71 % des ménages peuvent se connecter à Internet, et des connexions wi-fi à haut débit sont disponibles dans plus de 1 100 lieux publics. En outre, toutes les écoles disposent d'une connexion à Internet.

77% des Estoniens âgés de 16 à 74 ans utilisent Internet, et les citoyens ont régulièrement recours aux services en ligne pour les élections, les impôts, les services de police, les soins de santé, les services bancaires et l'école.

L'accès numérique est devenu la norme et, en 2012, plus de 94% des déclarations d'impôt ont été envoyées via le service d'administration fiscale en ligne. 98% des transactions bancaires réalisées en Estonie s'effectuent via Internet.

**Coût total:**  
163 000 000 EUR  
**Contribution de l'UE:**  
63 000 000 EUR



► Le président estonien, Thomas Hendrik Ilves, a remis l'une des premières cartes d'identité électroniques estoniennes au président américain Barack Obama lors de sa récente visite à Tallinn.

«Un citoyen peut presque tout faire en ligne, même divorcer. Plus besoin de papiers, sauf pour les mariages», s'amuse l'un des conseillers aux affaires numériques de la Représentation permanente de l'Estonie auprès de l'UE.

## La carte d'identité électronique

Près de 90% des habitants (1,1 million de personnes) possèdent une carte d'identité estonienne électronique, qui sert de document d'identité mais aussi de document de voyage au sein de l'Union européenne.

Cette carte contient une puce sur laquelle figurent des renseignements personnels, et constitue une preuve d'identité numérique qui permet l'authentification lors de l'utilisation de services en ligne. Outre la carte d'identité, les Estoniens peuvent aussi utiliser un téléphone portable pour s'identifier dans le cadre des services en ligne.

## Enseignement et soins de santé

En janvier 2010, l'Estonie a commencé à utiliser un système d'information médical électronique, qui permet aux citoyens de consulter leur propre dossier médical en confirmant simplement leur identité au moyen d'une carte d'identité électronique. Il n'est pas nécessaire d'être en possession d'une ordonnance sur papier pour acheter des médicaments dans

une pharmacie. Les médecins ont en effet recours à un système de prescription en ligne grâce auquel il suffit de présenter sa carte d'identité pour effectuer des achats dans n'importe quelle pharmacie.

Les parents des écoliers peuvent consulter les notes ainsi que les devoirs et leçons de leurs enfants via l'application scolaire en ligne. Le système éducatif est, lui aussi, passé au numérique puisque les résultats des examens sont centralisés sur le portail de l'État. Les demandes d'inscription à l'université sont envoyées via le système public en ligne.

## Élections en ligne

Depuis 2005, tous les Estoniens peuvent voter par voie électronique sur Internet en utilisant une carte d'identité ou un identifiant mobile, depuis leur domicile ou depuis l'étranger. Lors des récentes élections législatives, en mars dernier, 30,5% des électeurs ont utilisé le système de vote en ligne.

## Entreprises en ligne

Un entrepreneur peut créer une entreprise en Estonie à partir de son ordinateur. La durée record de la procédure de création et d'enregistrement d'une société sur le portail e-Business est de 18 minutes. Le système reconnaît aussi les cartes d'identité belges, portugaises, lituaniennes et finlandaises. D'autres pays suivront.

## La carte de résident numérique

En 2015, les services en ligne ont été étendus aux non-résidents grâce à la création de la carte de résident en ligne, un projet d'avant-garde unique en son genre. Les non-résidents du pays peuvent désormais obtenir une carte de résident numérique, grâce à laquelle ils auront accès aux services publics et privés en ligne et pourront exercer des activités en Estonie. Ce système ne confère toutefois aucun droit de séjour et ne peut pas être utilisé comme carte d'identité physique ou comme document de voyage. Entre 300 000 et 500 000 euros par an seront investis dans ce programme de résidence électronique d'ici 2020.

► POUR EN SAVOIR PLUS  
<https://e-estonia.com/>



► SUÈDE

# ► EXTRAIRE DE L'ÉNERGIE RENEUVELABLE DE LA MER

**Un projet de recherche mené le long de la côte sud de la Suède a démontré que les nutriments marins provenant du fond de la mer et les boues industrielles issues de la transformation du poisson pouvaient être transformés en un biocombustible très utile.**

Dans le cadre du projet «Biogas – new substrate from the sea» (biogaz – un nouveau substrat d'origine marine), des scientifiques du comté de Kalmar, en Suède, ont étudié le potentiel environnemental et économique de production de biogaz à partir de différents produits présents au fond de la mer le long de leur côte. Ils ont surtout porté leur attention sur le potentiel méthanogène des roseaux, des algues, des moules et des boues de poisson, et sur les conditions nécessaires pour produire du biogaz renouvelable.

Cette étude a révélé que c'était avec les boues provenant d'un atelier local de transformation du poisson qu'on obtenait les meilleurs résultats et que la qualité du biogaz produit était semblable à celle obtenue avec des matériaux traditionnels comme le fumier ou les boues d'épuration.

Le projet de quatre ans, qui s'est achevé en 2013, portait sur l'ensemble de la chaîne, depuis la collecte du substrat jusqu'aux effets de l'extraction sur les flux de nutriments et la protection marine. Les scientifiques ont découvert que l'utilisation de nutriments marins permettait non seulement de créer un biocombustible très utile mais aussi de diminuer l'excès de nutriments présent dans la mer. La mer Baltique contient en effet une quantité excessive de nutriments, qui peut entraîner une baisse du taux d'oxygène, tuant les poissons, les crabes, les huîtres et autres espèces aquatiques. L'utilisation des ressources marines pour la production de biogaz élimine une grande partie de ce surplus de nutriments.

Augmenter le recours au biogaz pour les véhicules tels que les voitures ou les camions pourrait contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. De plus, cela permettrait

au comté de Kalmar d'atteindre son objectif: ne plus utiliser d'énergie fossile d'ici 2030. Dans ce comté, l'essence et le diesel représentent deux tiers des émissions de dioxyde de carbone imputables aux combustibles fossiles. À la combustion, le biogaz n'émet pas de dioxyde de carbone. C'est donc un combustible respectueux de l'environnement. Cependant, si l'on rassemblait toutes les boues d'épuration, tout le fumier et tous les déchets ménagers disponibles dans le comté, on ne pourrait alimenter en gaz que 10% des voitures du comté. Il paraît donc logique, d'un point de vue environnemental et économique, d'exploiter les ressources marines.

L'adoption du biogaz pourrait profiter à la population locale car le besoin de nouveaux produits, biens et services pour cultiver et produire ce gaz créerait des emplois. En fait, le retraitement à échelle industrielle des boues de poisson est déjà une réalité. Les déchets sont acheminés directement, au moyen d'un tuyau, vers l'atelier de transformation à Lucerne, où le biogaz est produit.

Cependant, des progrès techniques s'imposent avant que les roseaux, les algues et les moules puissent être exploités dans le cadre d'une activité économique de production de biogaz à grande échelle. Mais d'autres projets ont été mis en chantier, parmi lesquels SEAFARM (algues) et AQUATECH (moules).

«Utiliser les ressources marines pour produire du biogaz pourrait augmenter la production d'énergie renouvelable tout en réduisant l'impact sur le climat. Cependant, des progrès techniques s'imposent avant que ces ressources puissent être exploitées dans le cadre d'une activité économique de production du biogaz à grande échelle», a déclaré **Henrik Blomberg**, directeur du programme opérationnel «Småland och Öarna».

► POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.rfkl.se/biogas-hav](http://www.rfkl.se/biogas-hav)

## ▶ COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

## ▶ CRÉATION D'UN ITINÉRAIRE CULTUREL ENTRE LA HONGRIE ET LA SLOVÉNIE



**Un nouvel itinéraire touristique retraçant le parcours de Saint Martin de Tours à travers la Hongrie et la Slovaquie a été élaboré. Cette nouvelle destination touristique transfrontalière est le premier tronçon d'une route de pèlerinage qui traversera l'Europe.**

Saint Martin fut évêque de Tours au IV<sup>e</sup> siècle. C'est aujourd'hui l'un des saints chrétiens les plus célèbres d'Europe. Il est né dans la ville qui porte aujourd'hui le nom de Szombathely, en Hongrie, mais a vécu la plus grande partie de sa vie d'adulte en France. Il est considéré comme ayant jeté un pont spirituel à travers l'Europe.

Le «projet Via Savaria» a permis la construction du premier tronçon de 400 km du grand itinéraire culturel européen de Saint Martin à travers la Slovaquie et la Hongrie, qui s'étendra jusqu'à la ville de Tours, en France.

Ce projet a été inspiré par une déclaration du Conseil de l'Europe en 2005, selon laquelle la route menant de Szombathely, en Hongrie, à Tours, en France, devrait devenir un itinéraire culturel européen et présenter les monuments exceptionnels témoignant de la vie et de l'œuvre du saint le plus populaire d'Europe.

Saint Martin de Tours est né en l'an 316, dans l'ancienne cité de Sabarie, province de Pannonie, aujourd'hui devenue Szombathely. Le personnage de Saint Martin de Tours incarne les valeurs de partage mutuel. Sa mémoire sera commémorée dans toute l'Europe en 2016.

Le projet Via Savaria a vu le jour à Szombathely en 2009. L'idée était de retracer le cheminement du pèlerin à travers trois pays. Il a reçu le soutien des gouvernements slovène et hongrois, désireux d'en promouvoir les aspects touristiques. Les municipalités et les principales parties prenantes le long de l'itinéraire ont adhéré au projet, qui comptait 15 partenaires (neuf slovènes et six hongrois).

L'objectif général était de favoriser un développement économique et social durable dans la région frontalière entre la Hongrie et la Slovaquie par le biais d'un projet touristique culturel commun qui aurait des retombées économiques positives au niveau local.

La mise en œuvre de Via Savaria a débouché sur la création du premier tronçon de la grande route culturelle européenne de Saint Martin de Tours, long de 400 km et qui relie Szombathely, en Hongrie, à Zreče, en Slovaquie (la distance totale séparant Szombathely de la ville de Tours, en France, est de 2 500 km).

Le projet a donné lieu à des recherches scientifiques sur l'œuvre et la vie de Saint Martin de Tours et sur le patrimoine naturel et culturel le long de l'itinéraire. Il a conduit à l'aménagement de 38 aires de repos agrémentées de panneaux d'information, de tables et de bancs. Des points d'information et des centres vinicoles et culinaires ont aussi été construits le long du parcours, ainsi qu'un centre d'exposition et un parc à thème.

▶ POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.viasanctimartini.eu/en](http://www.viasanctimartini.eu/en)

## AGENDA 2015

**27-28 AVRIL**

\_Bruxelles (BE)

**GROW your REGION:**  
La spécialisation  
intelligente et la  
transformation  
économique par  
le biais des clusters

**2 JUIN**

\_Bruxelles (BE)

**Forum CITIES**

**15-16 JUIN**

\_Jūrmala (LV)

**6<sup>e</sup> Forum annuel de  
la Stratégie de l'Union  
européenne pour la région  
de la mer Baltique**

**12-15 OCTOBRE**

\_Bruxelles (BE)

**OPEN DAYS: 13<sup>e</sup> Semaine  
européenne des régions  
et des villes**

**13 OCTOBRE**

\_Bruxelles (BE)

**Cérémonie de remise  
des prix RegioStars**

Pour en savoir plus sur ces événements, consultez  
la section Agenda du site web Inforegio:

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/newsroom/events/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/newsroom/events/)

# RESTEZ CONNECTÉ!

 [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/)

 [www.twitter.com/@EU\\_Regional](http://www.twitter.com/@EU_Regional)

 [www.yammer.com/regionetwork](http://www.yammer.com/regionetwork)  
Plateforme de collaboration de la DG REGIO

 [www.flickr.com/euregional](http://www.flickr.com/euregional)

 Abonnez-vous à «REGIOFLASH»  
[www.inforegiodoc.eu](http://www.inforegiodoc.eu)

 [www.twitter.com/CorinaCretuEU](http://www.twitter.com/CorinaCretuEU)



Office des publications

Commission européenne,  
Direction générale de la politique régionale et urbaine  
Communication – Ana-Paula Laissy  
Avenue de Beaulieu 1 – B-1160 Bruxelles  
E-mail: [regio-panorama@ec.europa.eu](mailto:regio-panorama@ec.europa.eu)  
Internet: [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/)

